

Université Paris-Descartes/DU Santé mentale et précarité :
interventions médico-psycho-sociales

Le chien, compagnon pour l'insertion?

Introduction

p.4

1ère partie:Le chien facteur d'exclusion

1/Généralités

A/L'éducation

p.6

B/Obligations légales des propriétaires

p.9

B1/Identification

B2/Divagation

B4/Les chiens dits «dangereux»

B5/La maltraitance

2/La vie quotidienne

A/Les déplacements

p.12

A1/Se déplacer à pied

A2/Les transports en commun

B/L'hébergement

p.13

B1/Les squats

B2/L'hébergement d'urgence

B3/Les CHR

B4/L'accès au logement

C/La santé

p.15

D/L'alimentation

p.16

E/Se séparer

p.17

2^{ème} partie:Le chien facteur d'intégration

1/Facteurs psychologiques

A/Le chien rempart contre la solitude, soutien infailible du SDF

p.18

B/Le chien objet de responsabilités, vecteur de revalorisation

p.20

C/Le chien compagnon sécurisant

p.21

2/Facteurs sociaux

A/Le chien facilitateur des liens sociaux p.22

**B/le chien comme médiateur entre le propriétaire et les professionnels
du sanitaire et social** p.24

3^{ème} partie: Accompagner les propriétaires et les professionnels

2/Actions vers les propriétaires et leur chien

A/Les maraudes cynophiles p.26

B/L'hébergement p.26

C/Les chenils sociaux p.27

D/Soins vétérinaires p.28

E/L'alimentation p.29

F/Aide à l'éducation canine p.29

2/Actions vers les professionnels p.30

Conclusion p.31

Bibliographie p.32

Annexes p.36

Introduction

Des personnes vivant à la rue choisissent parfois d'être accompagnées par un ou plusieurs chiens. Cette tendance semble aller en augmentant depuis une quinzaine d'années notamment dans les villes de provinces.

Le terme de "punk à chien" est parfois utilisé pour nommer cette population d'errants urbains. Plus proches de Diogène, qui fit du chien le symbole de son refus de la société, que de Rémi, héros du roman *Sans famille* d'Hector Mallot, peu de réponses adaptées existent concernant la prise en charge de ce public.

Alors que l'animal de compagnie occupe une place de plus en plus importante dans notre société, l'absence de solutions appropriées marginalise d'autant plus ces propriétaires.

Souvent l'animal est vécu comme un obstacle à l'insertion alors que par ailleurs il est perçu comme un moyen d'autonomisation et un médiateur incontournable.

Avoir un animal lorsqu'on n'a pas de domicile peut compliquer l'organisation de la vie quotidienne. Un chien est un compagnon «à charge».

François Chobeaux écrit à ce sujet « dans cette vie, prendre un chien signifie clairement ne pas pouvoir être accueilli en foyer de nuit, par refus de le laisser au chenil, avoir encore plus de difficultés pour prendre les transports en commun, ne pas pouvoir se rendre à des rendez-vous institutionnels si personne ne peut le garder... »¹

Quels sont les bénéfices et les contraintes d'être propriétaire d'un animal "domestique" alors qu'on est "sans chez soi" ?

Quel intérêt peut-on trouver à posséder un chien alors qu'on a des conditions de vie difficiles? Pourquoi "s'encombrer" avec un chien quand on est soi-même en difficulté?

Voici les questions que je me pose quand je croise un SDF accompagné par son chien ou que je rencontre un groupe "squattant" les bancs du centre-ville pendant qu'une meute de chiens gravite autour d'eux...

D'autre part la problématique liée à l'accueil des propriétaires de chiens dans le groupe de réflexion " quel habitat pour les jeunes en errance " auquel je participe dans le cadre de ma fonction d'infirmier à l' EMPP de Saint-Nazaire, s'est très vite imposée. En effet, la majorité des jeunes vivant en squats et refusant d'être hébergés au foyer d'urgence motive ce refus par un accueil insatisfaisant pour leur animal.

1 François Chobeaux, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La découverte, 2009.

La place réservée aux chiens fait également débat au sein des services sociaux et des associations de l'action sociale de Saint-Nazaire que ce soit au foyer d'hébergement d'urgence ou à l'accueil de jour.

Dans la première partie de ce mémoire, nous verrons que le chien peut être une source d'exclusion. Dans la deuxième, nous verrons qu'il peut au contraire être un facteur d'intégration. Dans la troisième nous nous intéresserons à des actions mises en œuvre pour que le chien soit un levier dans une démarche de réinsertion ou tout du moins qu'il ne soit pas un obstacle à celle-ci.

1ère partie:Le chien facteur d'exclusion

1/Généralités

A/L'éducation

L'acquisition d'un chien nécessite que ce dernier soit éduqué, socialisé .La méconnaissance de la psychologie canine peut conduire à des problèmes comportementaux chez le chien.

Le Docteur Vétérinaire Jean-Michel Michaux écrit :

« Actuellement, le propriétaire d'un chien est presque totalement démuni concernant l'éducation à donner à son chien puisqu'il ne possède aucune notion d'éthologie canine et qu'il n'existe pas véritablement de centre où il peut acquérir les données indispensables à une éducation correcte .L'éducation d'un chien passe par l'interprétation identique des signes échangés entre l'homme et le chien et donc par une connaissance du comportement canin. Un exemple simple permet de comprendre que la compréhension d'un signe n'est pas spontanée. Un chien mord son maître. Si le maître n'intervient pas pour le sanctionner, peu de temps après, le chien revient vers lui et met la patte sur son bras ou sur son épaule. Ce geste est souvent interprété, par le maître, comme un signe de réconciliation. Pourtant, pour l'animal, il a une toute autre signification: c'est un geste de domination. Il est identique à celui qu'effectue un chef de meute lorsqu'il vient de gagner un combat contre un autre chien. Ce dernier se couche sur le dos et le chef de meute met sa patte sur le ventre de son congénère. Il est facile de voir les conséquences dans la vie de tous les jours de l'installation d'une telle incompréhension entre un chien et une personne. L'éducation canine a de nombreuses finalités : éviter les comportements agressifs, apprendre la propreté, éviter les aboiements ou les comportements gênants lors d'absence du maître... »²

L'éducation canine comporte 2 écoles: la méthode classique basée sur la hiérarchie et le rapport dominant-dominé et la méthode douce qui elle souhaite rendre le chien obéissant sans qu'il y ait soumission de ce dernier.

Au sujet de la conception classique de l'éducation canine ,Christophe Blanchard, maître-chien et doctorant en sociologie à l'université d'Evry s'intéressant à la problématique des jeunes en errance accompagnés de chiens, écrit :

2 [Http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/954085500/0000.pdf](http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/954085500/0000.pdf) p.25

« L'animal entretient en fait un rapport de dominé à dominant avec son maître. L'homme est le chef qui possède le pouvoir de nourrir, de soigner et de punir. Le chien traite donc l'homme comme il traiterait son chef de meute, en obéissant et en se soumettant. Cette soumission propre au chien peut également expliquer le comportement violent de certains maîtres vis-à-vis de leur animal. Pratique marginale, cette violence, même si elle est méprisée par beaucoup, permet à ceux qui l'exerce d'accentuer leur position de dominant dans le binôme "homme-chien", voire dans le groupe de propriétaires lui-même.»³.

Nathalie Simon, vétérinaire comportementaliste diplômée en sciences humaines de l'éducation et intervenant dans le domaine de l'exclusion sociale dit à ce sujet:

«Ça ne marche pas, le chien ne comprend pas, le maître devient prétentieux mais il n'est pas entendu. Du coup, ça génère de l'agressivité, on est dans la maltraitance, personne n'avance et ça alimente le regard négatif que peut avoir la société à leur égard (les propriétaires de chiens vivant à la rue)»⁴.

L'équipe du centre Saint-Benoit (Nantes) écrit à ce sujet :

« Le chien subit souvent de la part de son maître des pratiques éducatives peu cohérentes, instables et souvent brutales. Le modèle d'éducation-dressage canin préconisé en France depuis quelques années a mis en valeur la notion de dominance induisant de manière " autorisée " l'usage du rapport de force. Ainsi, le chien devient objet de soumission, et subit de ce fait des situations de maltraitance ou de perversité. Ce phénomène n'est bien sûr pas l'apanage de la personne SDF seulement, mais dans son cas la violence sur le chien se voit dans la rue. Il s'agit d'une évolution grandissante qu'il est important de ne pas accepter, et encore moins de favoriser, car le résultat de telles pratiques pour des personnes en difficultés éducatives, est de renforcer les exigences et les comportements répressifs à l'égard d'autrui. Par ailleurs, les personnes en difficulté dans leur rapport à l'obéissance, ont tendance à comprendre plus facilement les punitions à effet immédiat, violentes et proportionnelles à la faute, que celles qui demandent un peu de réflexion et de temps. »

L'humanisation est également une source de troubles du comportement chez le chien. Il n'est pas rare d'entendre les maîtres, parler de leur animal comme "leur pote" ou "leur gosse".

Le Dr Chollet, vétérinaire bénévole pratiquant des consultations sur la péniche " Le Fleuron " dit à ce sujet:

3 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C.Blanchard.pdf p.22

4 Cf Annexe 1

«Un chien qui n'est pas considéré comme un chien mais comme un humain ou comme un enfant peut connaître des déviations comportementales. Parfois les chiens deviennent dangereux. Il faut amener le maître à cadrer son animal.»⁵ .

L'humanisation a également pour conséquences d'attribuer des droits au chien. Il est courant qu'un maître à qui l'on propose un hébergement d'urgence le refuse car son chien ne peut dormir avec lui dans la chambre .D'un point de vue éthologique, laisser un chien dormir dans sa chambre et à plus forte raison dans son lit est une erreur pouvant entraîner des comportements agressifs.

Une des "spécificités" des chiens de la rue est de vivre en permanence au contact de leur maître. Cette situation liée au mode de vie fait que l'animal est en "fusion" avec son propriétaire et ne connaît pas la solitude .François Chobeaux écrit à ce sujet :

« L'observation montre que la proximité affective et matérielle entre les maître et les chiens est très importante, allant jusqu'à des pratiques de sommeil où les deux sont enlacés dans le même sac de couchage, et jusqu'à l'impossibilité pour certains de se séparer de leur animal pour un court instant »⁶

Cette séparation impossible peut avoir de fâcheuses conséquences sur la vie quotidienne. Thierry Pastou chef de service au Centre Saint-Benoit écrit :

« [...] les difficultés réciproques autour de la séparation du chien et de son maître, vécues de part et d'autre comme un abandon, sont fréquentes et posent problème au moment d'un relogement, d'une hospitalisation, d'une recherche de travail. »⁷. « Contrairement à beaucoup de familles avec chien qui laissent leur animal seul une bonne partie de la journée, le chien compagnon de la personne SDF vit tout le temps avec son maître et cela lui va très bien. Les difficultés commencent quand il faut apprendre au chien à rester seul lorsque la personne SDF va reprendre des activités de travail, de réinsertion, un logement etc... »⁸

Cette fusion peut également conduire à des actes de maltraitance.

François Chobeaux écrit :

« Cette fusion entre l'humain et l'animal va parfois jusqu'à des outrances où un maître donne des os à manger à son chien en argumentant ce geste par le fait que, puisque lui même en prend, il ne voit absolument pas pourquoi son chien n'en prendrait pas, ajoutant à cela que

5 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/02/09/pour-les-sdf-du-fleuron-cest-jamais-sans-mon-chien-189004>

6 CHOBEAUX François, (1996) *Les Nomades du vide* Arles, Actes Sud, p.48

7 CF Annexes 2 « *Le chien, un compagnon pour l'insertion, ou comment faire évoluer nos représentations et nos interventions ?* » p.1

8 ID p.5

puisque lui-même en tant que maître goûte et parfois mange ce que mange son animal, il est tout à fait normal, *naturel*, que la réciprocité existe »⁹

Au sujet de cette relation fusionnelle, Thierry Pastou écrit :

« Dans l'histoire personnelle des personnes SDF, il est fréquent de trouver des formes de rejets familiaux ou d'abandon. Dans leur rapport au chien, cela peut avoir différentes conséquences, comme un attachement compensateur sur leur animal. Or cet attachement défie nos critères habituels, car il se révèle souvent peu cohérent et pas très solide sur la durée, ce qui amène souvent à des échanges et des abandons de chiens. Certaines jeunes filles vont développer des comportements de maternage avec des chiens "bébés" qu'elles "changeront" souvent. C'est ainsi qu'elles feront des acquisitions répétées, avec abandon du chiot précédent dès que celui-ci aura un peu grandi (dès 4 à 5 mois). »¹⁰

Si le fait d'avoir réussi l'éducation de son chien est un facteur de narcissisation, un échec peut avoir de graves répercussions chez une personne en situation d'exclusion surtout si l'abandon du chien est envisagé....abandon souvent vécu dans le passé chez ces personnes en situation de précarité.

B/Obligations légales des propriétaires

B1/Identification

«L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.»

Légalement, depuis la parution de la loi du 6 janvier 1999, l'identification canine est obligatoire pour tout chien de plus de 4 mois né après le 6 janvier 1999, Le non respect de cette législation est passible de sanctions et d'une contravention de 4e classe.

Hofmann et Psycho, deux chiens appartenant à des personnes vivant en squat à Saint-Nazaire, ne sont pas identifiés.

Le propriétaire de Changa, la rotweiller que j'ai rencontré à l'accueil de jour de Lorient n'a pas fait le changement de propriétaire sur la carte d'identification.

9 CHOBEAUX François, (1996) *Les Nomades du vide* Arles, Actes Sud, p.48

10 CF Annexes 1 « *Le chien, un compagnon pour l'insertion, ou comment faire évoluer nos représentations et nos interventions ?* » p.1

B2/Divagation

Les chiens de la rue sont rarement tenus en laisse .Lors de mes échanges avec les propriétaires d'Hoffmann et Psycho, ceux-ci me disent à ce sujet « On n'a pas pris des chiens pour les tenir attachés. Nos chiens sont libres de leur mouvement et sont heureux comme ça »

La loi du 22 juin 1989 portant sur la place de l'animal domestique dans la société, notamment en ce qui concerne la divagation et la gestion des fourrières, prévoit des sanctions et les moyens de les appliquer (peines, amendes, mesures administratives...)

Le Code rural (articles 200, 203, 211, 212 & 213) et le Code des communes (article L 131.2.8) attribuent aux maires des pouvoirs de police pour lutter contre la divagation des animaux dans l'enceinte du territoire municipal.

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse ». (Article 213-1 du Code rural)

L'article 213 précise:

« Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière »

Promener son chien sans laisse est une pratique courante et relativement tolérée .Mais le chien du macadam est stigmatisé, leurs propriétaires étant régulièrement rappelés à l'ordre par la police .A ce sujet, Christophe Blanchard¹¹ écrit :

«Malgré des mesures de plus en plus contraignantes et les pluies d'amendes qui tombent désormais régulièrement sur leurs animaux, certains propriétaires continuent à jouer avec la réglementation en vigueur. Cette attitude provocatrice constitue finalement le meilleur gage pour eux que la société leur reconnaisse l'identité sociale qu'ils revendiquent : celle de rebelles et de déviants. Chaque verbalisation policière (sans incidence réelle puisque la plupart des propriétaires de la rue est insolvable et sans domicile, donc sans adresse) est un

11 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf P.24

trophée permettant au contrevenant de se complaire dans un discours victimaire servant également à ressouder le groupe.»

Un chien trouvé en divagation est placé en fourrière. Pour le récupérer son maître devra payer un forfait correspondant à l'enlèvement de l'animal (environ 60 euros) et un forfait journalier d'un peu plus de 10 euros

B3/Les chiens dits «dangereux»

La possession d'un chien rentrant dans le cadre de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 concernant les chiens dits «dangereux» est très contraignante et tout un panel de sanctions est prévu en cas de non respect.

Sans rentrer dans le détail de cette loi un propriétaire de chien "catégorisé" doit:

- Déclarer son chien en mairie (750 euros d'amende)
- Faire identifier son chien (l'amende qui est de 90 euros pour un chien "normal" passe alors à 450 euros pour un chien concerné par la loi)
- Faire vacciner son chien contre la rage (450 euros d'amende)
- Souscrire une assurance responsabilité civile (450 euros d'amende)
- présenter les papiers du chien à toutes demandes des forces de l'ordre (450 euros d'amende)
- Tenir son chien en laisse et museler (150 euros d'amende)
- faire pratiquer une expertise comportementale de son chien par un vétérinaire agréé
- Obtenir une attestation d'aptitude auprès d'un formateur agréé. Celle-ci nécessite une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents

Concernant les deux dernières dispositions, il est important de savoir que les tarifs pratiqués sont libres ; ainsi l'expertise comportementale peut parfois être facturée plus de 200 euros par certains vétérinaires alors que d'autres la facturent 50 euros....Il en est de même pour la formation....

C'est l'absence de ce certificat d'aptitude qui a incité le propriétaire de Changa à rencontrer l'éducatrice canine qui intervient à l'accueil de jour de Lorient .Ce jeune homme en chantier d'insertion et hébergé en CHRS n'osait plus sortir sa chienne que tard le soir par crainte que celle-ci lui soit confisquée .Le manque de sortie et de dépense entraînait des troubles du comportement chez sa chienne et remettait en question sa place dans le chenil du CHRS, situation insupportable pour ce jeune homme.

B4/La maltraitance

Article 521-1 du code pénal

« Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 F d'amende. A titre de peine complémentaire, le tribunal peut interdire la détention d'un animal, à titre définitif ou non. Est également puni des mêmes peines l'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, à l'exception des animaux destinés au repeuplement. »

Article 528 du code civil : *« Sont meubles par leur nature les animaux et les corps qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre, soit qu'ils se meuvent par eux-mêmes, soit qu'ils ne puissent changer de place que par l'effet d'une force étrangère. »*

Le code pénal reconnaît donc une sensibilité aux animaux et sanctionne la maltraitance.

Le code civil considère les animaux comme " des objets "

Le fait d'avoir un chien alors que l'on n'a pas de domicile constitue en soit, pour certaines personnes de la population, un acte de maltraitance, le chien devant pour eux partager la chaleur d'un foyer.

La maltraitance d'un chien, que ce soit par négligence ou par des violences infligées par son propriétaire, dans l'espace public qu'est la rue entraîne un "rejet social immédiat", d'autant plus si son maître appartient à un groupe de marginaux déjà fortement stigmatisé.

2/La vie quotidienne

A/les déplacements

Se déplacer lorsque l'on a un ou plusieurs chiens est très compliqué.

A1/Se déplacer à pied

La marche est une solution pour couvrir de faibles distances .Mais tenir un ou plusieurs chiens en laisse tout en portant ses bagages est un exercice éprouvant d'autant plus si les chiens tirent .La tentation de ne pas tenir son chien en laisse est donc bien compréhensible mais c'est s'exposer aux amendes....

A2/Les transports en commun

Les réseaux de transport urbains sont interdits aux chiens.

Soli, SDF parisien, raconte ce qu'il est arrivé à son ami L'Electro :

« Il y a un mois de ça, il vivait sous une tente au bois de Vincennes. La neige a flingué son abri. Pour rentrer, il prend un bus qui le ramène à la lisière du bois. Un soir, le chauffeur lui demande de descendre avec Mistral. L'Electro refuse, disant qu'il fait trop froid et qu'il lui reste 5 km à marcher. Les flics sont venus. Il a fini en cellule de dégrisement et le chien dans un centre. »¹².

Concernant les déplacements en train, le prix d'un billet pour un chien coûte 50% du prix d'un billet de 2ème classe. Les chiens sont tolérés dans les trains à conditions que les autres voyageurs ne s'y opposent pas.

Pour ce qui est des lignes de cars inter-région, les chiens sont également interdits à leur bord. Christophe Blanchard écrit : « Reste que la majorité des jeunes « errants » demeure totalement bloquée dans la ville, bien loin des représentations romantiques du routard libre et sans attache. »¹³

B/L'hébergement

L'accès au logement est le problème majeur des personnes vivant à la rue et étant accompagnés de chiens.

B1/Les squats

Les Squats sont très vite stigmatisés et encore plus lorsque des chiens y sont présents; aboiements et déjections canines sont les principaux griefs des riverains¹⁴.

B2/L'hébergement d'urgence

Dans la majorité des centres d'hébergement d'urgence, les chiens ne sont pas admis dans les chambres. Des aménagements plus ou moins respectueux des animaux sont prévus à l'extérieur. Les propriétaires refusant de se séparer de leurs chiens boycottent donc ces hébergements.

Christophe Blanchard écrit à ce sujet :

« Interrogée à ce sujet, la directrice départementale du n°115 m'a dit combien elle peinait à trouver des solutions adaptées aux populations en détresse, propriétaires d'animaux, qui

12 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/01/22/pour-un-sdf-le-chien-est-un-ami-une-protection-et-des-emmerdes-186898>

13

http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestoises_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf p33

14 http://www.letelegramme.com/fil_region/fil_bretagne/quimper-29-un-squat-indigne-les-riverains-de-la-rue-palestine-17-12-2010-1151491.php

appelaient pour obtenir un hébergement provisoire. Sur Brest, comme nous l'avons déjà signalé, seul le Foyer du Port dispose de courettes adaptées à l'accueil de chiens. Réalisées sans concertation avec la population éventuellement intéressée par ce dispositif, elles demeurent la plupart du temps vides. Il faut dire que l'une des principales données psychologiques inhérentes aux maîtres itinérants a été oubliée lors de leur construction : dans la rue, on ne se sépare jamais de son chien. Or, dans ce centre d'hébergement d'urgence, les animaux ne sont pas admis dans les chambres. Par ailleurs, impitoyable dans sa logique administrative (qui n'est pas forcément celle des usagers dont elle a la charge), la DASS qui gère le foyer du port contraint désormais les propriétaires désireux d'effectuer de moyens séjours dans cette structure de se défaire préalablement de leur chien. »¹⁵

Soli, SDF parisien dit ceci au sujet de l'accueil réservé aux chiens dans les foyers d'urgence: « Souvent, le mec est au chaud, il a sa soupe, mais le chien on s'en fout. Il est dans une cage en plein courant d'air et s'il renverse son eau en tournant, tant pis pour lui »¹⁶

B3/Les CHRS

Les CHRS refusent également les chiens dans les chambres et parfois ont des chenils à l'extérieur.

A Lorient, l'association Sauvegarde 56 accueillait des propriétaires et leurs chiens au CHRS «Mosaïk ».A ce sujet ils écrivent :

« Dès l'ouverture de la structure, nous avons fait le choix d'accueillir ce "couple " un peu atypique qu'étaient le jeune et son chien ou plutôt ses chiens, mais les diverses expériences vécues nous ont amenés à arrêter cette modalité d'accueil : appartements détruits, plaintes du voisinage, insécurité pour le personnel et déficit de mobilisation pour l'insertion. Nous avons donc fait le choix de façon institutionnelle de ne plus accueillir d'animaux. Cela a eu pour conséquence qu'une partie de la population qui pouvait être jusqu'à lors prise en charge n'a plus accès à l'aide sociale à l'hébergement du fait de la présence de l'animal. »¹⁷

B4/L'accès au logement

Pour ce qui est du logement classique, il n'est pas rare qu'un propriétaire de chien se voit refusé .D'autre part les difficultés d'un chien de la rue à s'adapter à un local fermé peuvent faire que le maître quitte ce logement car son chien ne s'y adapte pas .En effet ,un chien

15 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf p.36

16 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/01/22/pour-un-sdf-le-chien-est-un-ami-une-protection-et-des-emmerdes-186898>

17 Cf annexe 3 Sauvegarde 56/CHRS Mosaïk , *Projet d'expérimentation et d'évaluation auprès des personnes sans hébergement accompagnées de chien(s) à Lorient En vue de faciliter leur accès à un hébergement*, juillet 2009

habitué dès son plus jeune âge à vivre dehors peut ne pas supporter d'être enfermé et donc peut se montrer destructeur ou fugueur .Un chien de la rue peut également ne pas avoir été éduqué à faire ses besoins dehors et des problèmes de " continence " peuvent survenir.

Au sujet de l'accès au logement Christophe Blanchard écrit :

« Une assistante sociale du Conseil régional de Bretagne m'a pourtant affirmé qu'elle opposait systématiquement une fin de non recevoir sur les dossiers des jeunes en errance si elle les savait propriétaires de chiens car " les animaux risquent de déranger le voisinage par leurs aboiements " et " dégrader les logements " ¹⁸

C/La santé

Le chien doit être vacciné pour éviter certaines maladies.

.Le chien peut être le vecteur de zoonoses dont certaines peuvent être très graves (rage, leishmaniose, leptospirose, gale, teigne....).

Il doit être également protégé contre les parasites internes et externes (puces et vers intestinaux divers).Ces parasites peuvent se transmettre à l'homme.

Le docteur Cholet dit à ce propos :

« Les maladies les plus courantes sont d'origine parasitaires : puce, poux, gale du corps ou des oreilles. »¹⁹ « On incite l'homme à soigner son animal pour leur santé mutuelle. Le chien est un cheval de Troie pour les parasites, les bactéries et les champignons »²⁰

Les traitements antiparasitaires internes doivent être pratiqués une fois par trimestre et ceux pour les parasites externes une fois par mois. Ces traitements sont relativement coûteux.

Hofmann et Psycho n'ont jamais été vaccinés et traités contre les parasites internes ou externes. Concernant les puces, leurs maîtres m'expliquent qu'ils "épouillent" régulièrement leurs chiens. Ils entendent que cette méthode est inefficace sur les larves et les oeufs. Ils semblent également sensibles au fait qu'il est important de pratiquer un traitement pour les parasites internes régulièrement étant donné le risque de transmission à l'homme.

Pour ce qui est des vaccinations, le tarif pratiqué par les vétérinaires est trop élevé pour leurs "revenus" ; ils envisagent de les acheter en pharmacie et de vacciner eux-mêmes Hofmann et Psycho. Ils pensent pouvoir obtenir un carnet de santé chez un vétérinaire puis coller les vignettes des vaccins dans ce dernier.

18 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestoises_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf p35

19 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/02/09/pour-les-sdf-du-fleuron-cest-jamais-sans-mon-chien-189004>

20 *ID*

Pour ce qui est de Changa, son propriétaire était en retard sur les vaccins, retard nécessitant l'ensemble d'une nouvelle primo vaccination.

Des maladies infectieuses ainsi que des accidents peuvent conduire le chien à être hospitalisé en clinique vétérinaire. Le coût de ces hospitalisations peut rapidement atteindre plusieurs centaines d'euros.

D/L'alimentation

Le chien, pour être en bonne santé, doit bénéficier d'une nourriture adaptée.

La nourriture pour chien est coûteuse.

Les tarifs les plus intéressants sont ceux vendus en gros conditionnement. Il est assez difficile de stocker et de déplacer un sac de 15kg lorsque l'on n'a pas de domicile.

De nombreux chiens de la rue partagent le repas de leur maîtres, "privant" ceux-ci d'une partie de leur alimentation.

Hofmann et Psycho bénéficiaient des restes donnés par le restaurant social; mais cette alimentation ne leur est pas adaptée. Leurs maîtres constataient d'ailleurs qu'en fonction des "menus" les selles de leurs chiens étaient plus ou moins diarrhéiques.

Le propriétaire de Changa la nourrissait avec des croquettes haut-de-gamme et y consacrait un budget de 80 euros par mois.

Le chien a également besoin de s'hydrater. La qualité de l'eau est importante, les eaux stagnantes pouvant héberger des parasites. L'accès à l'eau est un souci pour les sans domiciles, les robinets publics ayant pour la plupart disparus de nos villes.

E/Se séparer

Les chiens ne sont pas admis dans les administrations. Que faire de celui-ci lorsque l'on a rendez-vous au CCAS ou à pôle emploi ? Si ce dernier est attaché à l'extérieur, il risque d'aboyer et d'être une nuisance pour les riverains et les passants. S'il est laissé en liberté, il risque d'être considéré comme en divagation.

L'Electro, SDF parisien dit à ce sujet: « Quand tu as un rendez-vous, tu ne peux pas rentrer dans les bureaux avec. Si tu le laisses dehors, on te l'embarque. Il faut s'organiser pour qu'on te le garde. »²¹

Les longues absences liées à une hospitalisation ou à une incarcération posent également soucis.

Le chien peut être temporairement placé dans un refuge mais pour cela il doit être vacciné et identifié. Le prix de journée d'un refuge est compris entre 10 à 15 euros. Ce coût est difficilement supportable pour des gens n'ayant que les minimas sociaux pour vivre.

Le chien, compagnon de la personne à la rue, est un facteur aggravant de la précarité.

Posséder un chien est pour tout individu une source de contraintes; vivre à la rue augmente considérablement le poids de ces contraintes et est une source aggravante d'exclusion.

21 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/01/22/pour-un-sdf-le-chien-est-un-ami-une-protection-et-des-emmerdes-186898>

2eme partie:le chien facteur d'intégration

1/Facteurs psychologiques

A/Le chien repart contre la solitude et garant de liens affectifs

Le chien de la rue est souvent qualifié de " compagnon de galère ".

La raison principale ayant motivé l'acquisition d'un chien est que ce dernier tient " compagnie ", qu'il permet de pallier à la solitude.

Le psychiatre Pierre Schulz écrit à ce sujet :

« L'homme peine parfois à donner un sens à sa vie et c'est lorsqu'il n'a pas trop de succès dans cette tâche que le chien lui vient en aide [...] le chien envahit la vie affective de personnes que leur nature ou l'isolement a fragilisées sur le plan des émotions ou des raisonnements »²²

Le Docteur Zajbert, psychiatre au Centre Hospitalier de Maison-Blanche dit à ce sujet :

« Un animal avec son instinct, avec sa vitalité est capable de nous offrir ce qui est l'essentiel de la communication, il nous offre naturellement "l'attitude d'écoute". A savoir qu'écouter, c'est la première règle de toutes sortes de psychothérapies. Le psychothérapeute, afin de pouvoir communiquer, commence par écouter les gens. Parlant de l'attitude d'écoute des animaux de compagnie, il ne faudrait pas confondre avec des termes comme silence ou passivité. Le monde des animaux est loin de cela. Leur présence est un réel et véritable échange. C'est dans ce sens-là, sans hésitation et sans réticence, très directement, qu'on peut souligner le rôle réel et valable des animaux dans la prévention de certains déséquilibres psychiques. Ce rôle est d'autant plus marqué pour les citadins qu'en ville la solitude n'est étrangère à personne »²³.

A ce propos Christophe Blanchard écrit :

« Il(le chien) reste en effet pour son propriétaire un véritable exutoire cathartique qui lui permet de mieux vivre une réalité quotidienne pas toujours simple à appréhender. Il permet notamment aux maîtres, souvent très jeunes, de compenser des manques affectifs évidents, liés à des ruptures sociales et familiales parfois profondes ».²⁴ « Les propriétaires de la rue

22 SCHULZ Pierre,(2010) *Consolation par le chien,Paris*,Presses Universitaires de France p.111

23 [Http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/954085500/0000.pdf](http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/954085500/0000.pdf) p.8

24 _____

http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestoises_et_leurs_chiens_C_Blanchar_d.pdf.19

semblent avoir trouvé auprès de leur chien, le réconfort d'un être qui ne les juge pas et qui leur reste " fidèle " (l'adjectif est le leitmotiv de tous leurs discours !) quoi qu'il arrive et quels que soient les excès de leurs comportements. »²⁵

La fidélité du chien est souvent opposée à la capacité de trahir des humains. Cela a une fonction rassurante pour les maîtres. Pierre Schulz écrit à ce sujet :

« (Le chien) répond aux besoins d'échanges sans lui (l'être humain) faire courir les risques inhérents aux relations entre hommes, relations imprévisibles et plus risquées que celles entre hommes et chiens »²⁶

Le chien est également le confident à qui l'on peut tout dire et qui ne le répétera pas. Pour Soli, Nikita est un compagnon que « même les flics ne feront pas parler ».²⁷

Le chien, par sa présence, permet d'éviter les humeurs tristes.

Pour Pierre Schulz, le chien augmente la fréquence des émotions positives

« Le chien soutient et harmonise le fonctionnement psychique de l'être humain. Il offre à celui-ci des moments de psychologie limitée et simple, mais positive et confortable .Il le protège de pensées et d'émotions négatives »²⁸ « La supériorité du chien sur d'autres stratégies de consolation réside dans la bonne qualité et la constance de l'apport émotionnel, sans la nécessité d'une médiation par des pairs humains: le maître reçoit la confirmation directe de sa propre existence et de son importance au travers de l'intérêt affectueux que lui offre à tout instant son chien. »²⁹

Pierre Schulz estime également que le chien diminue l'impact des pensées automatiques: «L'apport du chien est sans conteste irremplaçable, même (et surtout) par la télévision. Le chien a l'avantage de proposer un programme échappant aux contraintes du virtuel, même s'il est plus simple et quotidien. Le chien et les programmes du petit écran ont toutefois un atout en commun : ils permettent à l'homme de se laisser quotidiennement et longuement hypnotiser par des informations banales et répétitives »³⁰

Le chien permet également de lutter contre ce que la psychiatre Sylvie Quesemand Zucca appelle "l'asphaltisation"³¹ .Un chien oblige son maître à ne pas rester immobile; un chien

25 *ID* p.21

26 SCHULZ Pierre,(2010) *Consolation par le chien*,Paris,Presses Universitaires de France p.11

27 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/01/22/pour-un-sdf-le-chien-est-un-ami-une-protection-et-des-emmerdes-186898>

28 SCHULZ Pierre,(2010) *Consolation par le chien*,Paris,Presses Universitaires de France p.11

29 *ID* p.16

30 *Ibid* p.39

31 QUESEMAND ZUCCA Sylvie (2007) *Je vous salue ma rue*,Paris, Editions Stock

rythme sa journée par ses besoins élémentaires et rappelle à son maître la nécessité de boire et de manger.

Le chien permet également de ne pas soliloquer. Jeff, SDF parisien, propriétaire de Grisou dit à ce sujet: « Je parle pas tout seul, je parle à ma chienne. »

Etre propriétaire d'un chien peut éviter les passages à l'acte suicidaire; Gérard propriétaire de Goldorak dit à ce propos: « Il y a trois jours je voulais me foutre la gueule en l'air et j'ai pensé à lui »³²

B/Le chien objet de responsabilités, facteur de valorisation

Etre propriétaire d'un chien, c'est être responsable d'un être vivant et vulnérable. Le chien est dépendant de son maître concernant sa nourriture et sa protection. Etre responsable de son chien et bien s'en occuper est revalorisant

A propos de cette responsabilité, Christophe Blanchard écrit :

« L'investissement nécessaire dans les soins à apporter au chien, crédibilise le propriétaire vis-à-vis des professionnels (vétérinaires, acteurs sociaux) mais aussi vis-à-vis des pairs et surtout vis-à-vis de soi-même. Etre reconnu "responsable d'une vie" , c'est tout simplement être reconnu, c'est acquérir et éprouver sa valeur d'être humain. »³³

Pour Pierre Schulz, cette responsabilité est comparable à la fonction parentale

« Le chien est un stimulant de la fonction parentale, définie comme l'ensemble des comportements visant à nourrir et protéger un être juvénile, qui se trouverait en danger de mort sans cette aide. Le fait de s'adonner à ces comportements apporte du sens aux actes humains, donc à la vie, et c'est là un avantage considérable des chiens: ils suppriment l'impression d'inutilité chez la personne qui s'engage à soigner l'animal »³⁴

Au sujet de cette fonction parentale, Christophe Blanchard écrit :

« Chez les jeunes errants, la relation entretenue avec leur chien est de l'ordre de la paternité symbolique [...] il est intéressant de noter l'investissement total qu'ils mettent dans leurs animaux. Pour eux, les chiens sont de véritables substituts d'enfants. " Ils sont comme nos gosses" peut-on ainsi entendre à longueur de conversations avec les uns et les autres.

Maternés et " éduqués" comme tels, les animaux permettent aux propriétaires n'ayant pas

32 <http://www.liberation.fr/vous/0101124788-compagnons-d-une-chienne-de-vie>

33

http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestoises_et_leurs_chiens_C.Blanchard.pdf p.22

34 SCHULZ Pierre,(2010) *Consolation par le chien*, Paris, Presses Universitaires de France p.37

forcément connu dans leur propre histoire l'enfance heureuse qu'il aurait désirée vivre, de tester leur capacité de pédagogue. »

C/Le chien compagnon sécurisant

De part sa nature protectrice, le chien est vécu comme sécurisant par son propriétaire.

Soli parle de Nikita son Jack Russel: « Elle va t'attaquer au mollet au début. [...] Si jamais elle te fait tomber par terre, tu peux dire au revoir à la vie. [...] C'est une alarme, c'est ce qui te prévient de tout danger. »³⁵

Christophe Blanchard écrit :

« Dans la rue, le chien s'avère un auxiliaire important qui permet à son propriétaire de mieux appréhender les rudesses de ce milieu. [...] Chauffage sur pattes, le chien est bien entendu un gardien hors pair dont la présence protectrice, parfois plus psychologique que réelle, rassure. [...] Chez des individus à la sobriété fluctuante, dont le quotidien est rythmé par les périodes de veille et de sommeil, l'ultime vigie que constitue l'animal n'est donc pas superflue. J'ai eu l'occasion de m'en rendre compte personnellement durant cette journée où, ayant donné rendez-vous sur la place de la Liberté à l'un de mes informateurs, je le retrouvai endormi en plein soleil, dans la position du lotus. Alors que j'essayais de le sortir de son demi-coma, ses deux chiens sont immédiatement venus me signaler, tous crocs dehors, qu'il fallait mieux que je laisse leur propriétaire poursuivre sa sieste en paix. [...] Alarme plus qu'arme, il est bon de rappeler que les chiens de la rue ne sont soumis à aucun 'entraînement' spécifique de la part de leurs propriétaires, contrairement à ce qui se passe encore dans certains milieux de petites et moyennes délinquances. Dans la zone, le chien ne protège son chef de meute, en l'occurrence son propriétaire, que lorsque celui-ci est vulnérable ou menacé. »³⁶

Fabien, SDF parisien propriétaire de Mandrin un husky dit à propos de l'insécurité :

« C'est devenu dangereux la nuit, les "skins" s'en prennent aux clochards seuls ou trop âgés, les flics s'en fichent. C'est pour ça qu'on a un chien aussi. »³⁷

Hofmann et Psycho servent d'alarme à leurs maîtres en aboyant lorsque quelqu'un rentre dans leur squat.

35 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/01/22/pour-un-sdf-le-chien-est-un-ami-une-protection-et-des-emmerdes-186898>

36 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf p17/18

37 <http://www.liberation.fr/vous/0101124788-compagnons-d-une-chienne-de-vie>

L'insécurité est également ce qui a poussé Willy G. Christmas, "hobo" schizophrène personnage du roman de Paul Auster, à adopter son fidèle compagnon Mr. Bones :

«Des inconnus le volaient et le rossaient. On le frappait à coup de pied pendant son sommeil [...] Après s'être retrouvé à l'hôpital, à la suite d'une telle rencontre, avec la vision brouillée et une fracture du bras, il se rendit compte qu'il ne pouvait pas continuer comme ça, sans une forme quelconque de protection. Il pensa à un revolver, mais les armes lui faisaient horreur, et il se décida donc pour ce que l'homme connaît de mieux après les armes: un garde du corps à quatre pattes »³⁸

2/Facteurs sociaux

A/Le chien facilitateur des liens sociaux

Le chien facilite le rapport à autrui et peut être un facteur d'insertion.

Thierry Pastou et l'équipe du Centre Saint-Benoit écrivent :

« Le chien " compagnon d'insertion " peut capter l'attention favorable d'un entourage, d'un voisinage si le propriétaire parvient à développer un comportement adapté avec son animal, à rendre visible une relation sympathique avec lui, à induire un attachement des autres à la situation montrée »

Le Dr Chollet dit à ce sujet :

« Les gens regardent souvent plus l'animal que le SDF. Ils prennent conscience de la dureté de la vie à la rue à travers la bête. Inversement, les SDF constatent l'empathie des gens sur leur animal. Et c'est moins dégradant quand il s'agit du chien, et pas d'eux. » ³⁹

Christophe Blanchard écrit à ce propos :

« Incontestablement, l'animal s'avère une ressource permettant à son propriétaire de créer du lien avec le reste de la société. Chez un public au physique, aux vêtements et aux attitudes volontairement provocantes, le chien est en effet un intercesseur efficace vis-à-vis des passants. Durant les périodes de " manche ", il constitue ainsi un atout supplémentaire pour son propriétaire, même si les bénéfices réels sont difficilement chiffrables. Alors que l'agressivité ou l'utilisation d'un enfant nuisent considérablement à la quête, la compagnie d'un chien permet, au contraire, d'émerger de l'anonymat du bitume. Particulièrement calme

38 AUSTER Paul (1999) *Tombouctou*, Arles, Actes Sud, p.37

39 <http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/02/09/pour-les-sdf-du-fleuron-cest-jamais-sans-mon-chien-189004>

durant ces longues périodes d'immobilité (pour ne pas dire tout bonnement endormi !), l'animal s'avère être un médiateur efficace et un catalyseur de la bienveillance du passant »⁴⁰
Les portées sont aussi l'occasion de renforcer les liens au sein du groupe.

Fabien SDF parisien a marié Mandrin son husky avec la bergère allemande d'un autre SDF. Elle attend une portée. «Ils sont tous placés, y'a plein de copains qui en veulent.»⁴¹ dit-il.

François Chobeaux écrit à ce sujet :

« L'observation montre également que la possession d'un animal et surtout d'une chienne, permet le développement de liens sociaux entre les jeunes en rendant possible l'élevage puis le don de chiots autour de soi, les saillies ayant lieu systématiquement entre chiens de la zone. Il s'établit ainsi entre les propriétaires de chiens un système de relations familiales complexes où les liens de parenté canine sont très finement connus et régulièrement récapitulés et évoqués lors de rencontres et de retrouvailles. Ces liens de parenté servent alors, comme dans le fonctionnement fusionnel des binômes que forment les maîtres et leurs chiens, à substituer un fonctionnement familial défaillant dont souffrent ces jeunes » ⁴²

Christophe Blanchard écrit à ce sujet :

« Sur une portée, au moins la moitié des chiots seront donnés aux compagnons d'errance. [...] la cession d'un chien à un membre du groupe permet à son propriétaire d'acquérir une reconnaissance et d'affirmer son positionnement au sein de la communauté en renforçant les alliances entre propriétaires désormais unis dans une même parenté. En effet, comme me l'a déclaré un des jeunes errants côtoyé durant cette enquête " Dans la rue, tu as des connaissances mais tu n'as jamais vraiment d'amis ". Le don de chien permet donc d'assurer des liens de solidarité qui n'existerait pas forcément autrement. Ces liens sont d'autant plus forts et solides qu'ils dépassent le simple cadre du donneur-receveur pour toucher d'autres membres du groupe. En effet, à chaque nouvelle portée, les chiots se voient attribuer une "marraine" et un "parrain" qui assurent la garde de l'animal en cas de démarches administratives, d'hospitalisation, voire d'incarcération du propriétaire. »⁴³

40 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf p.19

41 <http://www.liberation.fr/vous/0101124788-compagnons-d-une-chienne-de-vie>

42 CHOBEAUX François, (1996) *Les Nomades du vide* Arles, Actes Sud, p.49

43 http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf p.29/30

B/Le chien comme médiateur entre le propriétaire et les professionnels du sanitaire et social

Le chien permet de contourner une incapacité à parler de soit.

Thierry Pastou dit à ce sujet:«Très souvent, les personnes parlent d'elles mêmes à travers l'animal. C'est un véritable outil de médiation, une nouvelle voie qu'on n'avait pas explorée »,⁴⁴. Ainsi m'a-t-il expliqué que des propriétaires de chiens demandent parfois à être hébergés au centre " Saint-Benoit " en motivant leur demande par le fait que leur chien est fatigué et qu'il a besoin de se poser alors que, visiblement le maître est tout aussi fatigué que l'animal.....

Sophie Guyvarch, éducatrice canin intervenant à l'accueil de jour de Lorient, me dira avoir appris plus sur le propriétaire de Changa la rotweiller, lors de l'entretien d'évaluation concernant cette dernière, que lorsqu'elle accueillit son propriétaire au Service d'Accueil d'Urgence et de Coordination (SAUC) dans le cadre de sa fonction d'éducatrice spécialisée.

A ce propos Christophe Blanchard écrit:

« Si on s'efforce d'analyser un peu en profondeur le discours de ces jeunes errants, on se rend compte, en fait, que le chien est avant tout un support analogique commode pour parler de soi-même. L'animal est en effet un repère, une borne dans un parcours biographique parfois chaotique. Les propriétaires les plus âgés m'ont tous conté l'histoire de ces chiens qu'ils avaient eus par le passé. Ce souvenir leur permet de faire défiler le film d'une route qui sans cela se perdrait dans le grisaille monotone du macadam des villes où ils ont eu l'occasion de zoner. »

Nathalie Simon, vétérinaire comportementaliste partenaire du centre Saint-benoit dans l'action menée à l'égard des propriétaires de chiens vivants à la rue, effectue des évaluations comportementales en présence du propriétaire accompagné de son animal et du travailleur social. Elle dit à ce sujet

« Je regarde comment le chien se comporte, s'il aboie, comment il circule, s'il est bien traité. On questionne sans entrer dans le jugement pour s'intéresser à l'histoire, à la chronologie de la relation. Et on ne joue pas au psychologue amateur, on ne se contente pas d'approximations, on entre dans le détail. »⁴⁵

⁴⁴ CF annexe 1 LOSSENT Frédéric, Le chien, un compagnon pour l'insertion ?,le canardsocial.com,11 avril

2011

⁴⁵ <http://www.lecanardsocial.com/Article.aspx?i=433>

L'outil d'évaluation utilisé par Nathalie Simon⁴⁶ comporte un item concernant le propriétaire intitulé "chronosystème"; il aborde les expériences antérieures avec d'autres chiens, les conditions qui prévalaient lors de l'acquisition du chien, les étapes de vie du propriétaire et l'histoire des réponses du propriétaire face aux comportements du chien.

Pour Boris Cyrulnik, psychiatre, psychanalyste et éthologue, les animaux de compagnie peuvent être des symptômes de troubles psychiatriques :

« Dès l'instant où l'on tisse des liens d'attachement entre humains et animaux chacun peut devenir le symptôme de l'autre. Et comme c'est le propriétaire qui a le monde mental le plus riche il l'exprime souvent à son insu et cela façonne une partie du comportement de l'animal. C'est ainsi que les animaux de compagnie deviennent des symptômes des troubles psychiatriques dont peuvent souffrir les propriétaires. »⁴⁷.

Il dit également :

« Dans certaines pathologies comme les maladies maniaco-dépressives, où les gens sont tantôt euphoriques tantôt mélancoliques, jusqu'à se sentir responsables de toutes les plaies du monde, on voit que le chien s'adapte impeccablement à l'humeur du propriétaire. Quand le propriétaire est gai, il va se mettre à aboyer, gambader, quand il est triste, le chien ne bouge pas, il se met à trembler. J'avais un patient qui faisait des bouffées délirantes à répétition. Selon l'accueil que me faisait son chien, je savais dans quel état il se trouvait où allait se trouver »⁴⁸

D'après Boris Cyrulnik, l'observation de l'animal peut donc "éclairer" sur la santé psychique du propriétaire.

Le chien a donc plusieurs fonctions positives auprès de son maître; compagnon sécurisant, il permet par sa présence de rendre la solitude supportable et "re-narcissise" son propriétaire. Il joue également un rôle auprès de la société et des professionnels du sanitaire et du social en servant de médiateur.

46 CF Annexes 2 « *Le chien, un compagnon pour l'insertion, ou comment faire évoluer nos représentations et nos interventions ?* »

47 <http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=17f7bea251aa5657807858d14bb4cf356498a7f4ef7dd148>

48 <http://www.cles.com/entretiens/article/sans-les-animaux-le-monde-ne>

3^{ème} partie: Accompagner les propriétaires et les professionnels

1/Actions vers les propriétaires et leurs chiens

Ceci n'est pas une liste exhaustive des actions mises en oeuvre en faveur des propriétaires de chiens vivant à la rue mais plutôt " un tour d'horizon " des actions innovantes prenant en considération le binôme homme-chien.

A/Les maraudes cynophiles

L'association " Les enfants du canal " a mis en place une maraude destinée aux propriétaires de chiens vivant à la rue. L'objectif de cette maraude est d'aller vers cette population qui, se sachant exclue de tout dispositif d'hébergement et d'accueil, est dans la "non demande".L'équipe est constituée de deux travailleurs pairs.

Au sujet des maraudes cynophiles, l'association écrit :

« En considérant la question de l'animal on prend en compte la partie d'humanité que l'individu lui fait porter et qui lui appartient. Les solutions proposées étant plus adaptées, elles favorisent l'amorce d'un processus d'insertion »⁴⁹

« Cette démarche veut être éducative en touchant également la dimension sanitaire. L'intérêt est d'apporter des conseils, des techniques, des moyens à ces usagers pour que leur animal soit en conformité avec les différentes législations en vigueur afin de mieux vivre en harmonie avec les règles sociétales (vaccin, tatouage, stérilisation, etc. ...). »⁵⁰

B/L'hébergement

Christophe Louis, directeur de l'association " Les enfants du canal ", lors de son intervention au DU " Santé mentale et précarité " du 13 mai 2011 parlait d'un ' « accueil inconditionnel » y compris pour les propriétaires de chiens. A cet effet, le centre d'hébergement de l'association situé avenue de l'Observatoire dispose de 6 chambres lavables à " grande eau " avec un mobilier et un revêtement de sol spécifique .L'accueil d'un chien dans cette structure nécessite que les vaccins de ce dernier soient à jour, qu'il soit identifié et que son maître le tienne muselé et en laisse.

49 <http://lesenfantsducanal.fr/spip.php?article38>

50 Id

La Maison de Coluche à Nantes a également fait le choix d'accueillir les propriétaires et leurs animaux dans les chambres. La structure dispose de 17 chambres aménagées pour recevoir les maîtres et leur chien⁵¹

A Paris, une péniche réhabilitée " le Fleuron Saint-Jean "⁵² a été transformée en centre d'accueil et d'hébergement d'urgence. Ce lieu accueille les personnes accompagnées de chiens. Une consultation vétérinaire gratuite en partenariat avec l'association "S.A.P.A.H"⁵³ y a lieu tous les 15 jours.

A Nantes, le centre " Saint-Benoit "⁵⁴ dispose d'un chenil composé de 4 boxes individuels fermés, à l'intérieur d'un espace clos prévu pour la détente du chien. L'entretien du box est fait par le propriétaire du chien l'occupant, ce dernier restant sous la responsabilité de son maître. Le chien y passe la nuit pendant que son maître est accueilli en chambre; il peut également y rester la journée si son maître a des démarches à faire. L'équipe du centre est vigilante à ce que le chien ne soit pas "oublié" par son propriétaire et que ce dernier le sorte et s'en occupe comme il se doit.

C/Les chenils sociaux

Les chenils sociaux répondent au besoin ponctuel d'accueil en journée des animaux. Ils permettent aux propriétaires d'effectuer leurs démarches (rendez-vous administratifs, consultations médicales, recherche d'emploi ...) sans que l'animal soit un frein à celles-ci.

Le CCAS d' Angers a mis en place un chenil social d'une capacité d'accueil de cinq places au " Point d'Accueil Solidarité Santé " de la ville⁵⁵

Il ne faut pas que le chenil social soit vécu ou devienne un "parking à chiens"; pour cela il est nécessaire d'associer les propriétaires à l'entretien de ce dernier et leur rappeler l'importance de bien traiter leur animal.

Le chenil social peut également être un lieu pour le suivi vétérinaire des animaux si un partenariat en ce sens est mis en place.

Les propriétaires d'Hofmann et Psycho estiment que la création d'un chenil social à Saint-Nazaire faciliterait leur quotidien et favoriserait un retour vers l'emploi.

51 http://www.nantesmetropole.fr/actualite/1-actualite-thematique/la-maison-coluche-logement-et-habitat-26093.kjsp?RH=ART_HABITAT

52 <http://www.30millionsdamis.fr/la-fondation/nos-actions/protger-les-animaux/le-fleuron-peniche-du-coeur/le-fleuron-peniche-du-coeur.html>

53 <http://sapah.vet-alfort.fr/>

54 http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Voyou-ne-quitte-pas-son-maitre-SDF-_8620-840833_actu.Htm

55 <http://www.unccas.org/banque/default.asp?id=1042>

D/Soins vétérinaires

Il existe différentes solutions afin qu'un animal appartenant à une personne en situation de précarité puisse bénéficier de soins.

- "Vétérinaire Pour Tous"⁵⁶ est une association de praticiens ayant un réseau national. L'association souhaite « répondre aux problèmes quotidiens rencontrés par les vétérinaires dans les domaines de la solidarité sociale, du bien être animal, de la qualité de vie, de la santé humaine ». « Elle s'est donnée pour objectif de promouvoir, d'appuyer et d'organiser des actions professionnelles de proximité, en faveur de l'intégration de l'animal dans la société et des soins aux animaux des personnes les plus démunies. »

Les soins sont dispensés après l'étude du dossier rempli par un travailleur social. Généralement le coût des soins est divisé en un tiers vétérinaire praticien, un tiers VPT, un tiers propriétaire.

Un forfait comprenant la primo vaccination, l'anti-parasitaire interne et externe et

L'identification est prévu pour les propriétaires de chiens SDF au tarif de 50 euros.

- La fondation Brigitte Bardot⁵⁷ dispose sur Paris d'un "véhicule de secours animalier". Une action destinée aux personnes vivant à la rue et à leurs animaux, en partenariat avec l'association "Les enfants du canal", a été mise en place. Il s'agit d'aller au plus près de ce public et de dispenser des soins vétérinaires "in situ".

La fondation peut également prendre en charge la totalité des frais vétérinaires y compris pour les maladies chroniques (prise en charge de l'achat de l'insuline pour un chien diabétique par exemple), les vaccinations, l'identification... Une attestation d'un travailleur social certifiant que l'animal est bien traité est demandée. S'il s'agit d'une femelle, la fondation souhaite quand contrepartie des soins, elle soit stérilisée de façon à ne pas mettre bas sur "le trottoir" ou dans un local insalubre

- L'accueil de jour de la ville de Lorient, suite à une concertation avec les vétérinaires de la ville, propose des soins de base. Une participation de 10 % des frais engagés est demandée au propriétaire de l'animal (vaccins : 3,50 euros - identification : 4,50 euros - stérilisation : de 10 à 12 euros selon la taille). L'accès à ces soins est possible suite à l'évaluation des éducateurs canins intervenant sur la structure. Une fiche de liaison destinée au vétérinaire est remplie par l'éducateur canin et co-signée par ce dernier et le propriétaire.

Cette action est mise en oeuvre avec le partenariat de la fondation Brigitte Bardot .

56 <http://vptfrance.e-monsite.com/>

57 <http://www.fondationbrigittebardot.fr/site/france.php?Id=378#ancreA>

E/L'alimentation

-L'association "les croquettes du coeur"⁵⁸ récolte et redistribue des croquettes aux profits des SDF .Son fonctionnement est similaire à celui d'une banque alimentaire. Pour bénéficier de la distribution de croquettes il faut justifier de ses revenus, avoir les papiers de l'animal, remplir la fiche de renseignements et signer la charte de l'association. L'association fournit également le SAMU Social et la Croix Rouge en croquettes.

- "Gamelles pleines"⁵⁹ est une fédération nationale composée d'associations départementales ou régionales. Le but de "Gamelles pleines" est de lutter contre l'exclusion sociale des personnes en situation de précarité en agissant par la dimension animale. Des croquettes sont fournies aux équipes mobiles des maraudes sociales ainsi qu'aux centres d'accueil.

F/Aide à l'éducation canine

Accompagner le binôme homme-chien doit être également un travail en amont. Proposer des cours d'éducation canine, des apports sur le comportement canin fait partie des démarches visant à faciliter l'insertion des SDF propriétaires de chiens .

Le centre Saint-Benoit à Nantes a mis en place le programme "le chien, compagnon pour l'insertion" en collaboration avec Nathalie Simon vétérinaire comportementaliste. Cette action reçoit le soutien de la fondation "A.& P. SOMMER"⁶⁰

Une évaluation comportementale est pratiquée à l'aide d'un outil spécialement élaboré.

Thierry Pastou écrit à ce sujet:

« Notre objectif est d'aller chercher chez la personne les points forts qui facilite le travail avec son chien et qui peuvent l'aider à progresser dans son parcours d'insertion. A l'inverse cela peut mettre également en évidence les points qui auront beaucoup de mal à se mettre en place dans le temps, voire jamais pour certaines situations. Il faut éviter les dépenses d'énergie et d'argent inutiles. Par Exemple, si le chien détruit son box quand le maître s'absente, il est préférable d'agir avant que la personne puisse accéder à un logement. Cette méthode permet de pointer au propriétaire le problème et de l'aider à faire progresser son chien positivement. Pour l'institution c'est un moyen de prévenir et d'éviter les dépenses pour remettre en état les logements. »⁶¹

58 <http://croquettesducoeur.com/>

59 <http://www.gamellespleines.fr/>

60 <http://www.fondation-apsommer.org/fr/index.php>

61 CF Annexes 2 « *Le chien, un compagnon pour l'insertion, ou comment faire évoluer nos représentations et nos interventions ?* » p.3

Nathalie Simon utilise la "Méthode Amicale Positive" dans laquelle les cris et les coups sont bannis ainsi que les rapports hiérarchiques.

Le travail sur la séparation est un axe prioritaire.

L'accueil de jour de Lorient⁶² propose également une activité d'éducation canine. Un espace de travail clos ainsi que des boxes individuels ont été créés dans le cadre de cette action.

Une évaluation préalable permet au propriétaire de l'animal de se fixer des objectifs.

Un travail sur la séparation est ici aussi effectué.

2/Actions vers les professionnels

Pendant un an, la " FNARS " Pays de la Loire, a mené un travail de réflexion sur l'accueil des personnes accompagnées de chiens. Suite à cette réflexion, elle a édité un guide pratique "Des maîtres et des chiens" qui s'adresse aussi bien aux usagers qu'aux professionnels⁶³. Ces derniers peuvent y trouver toutes les informations sur le cadre réglementaire et administratif, mais aussi des pistes de réflexion et des conseils pratiques.

La " FNARS " a également organisé une journée d'étude consacrée à l'accueil des résidents accompagnés de chiens⁶⁴

" L'Académie chien et compagnie"⁶⁵ dispense une formation destinée aux travailleurs sociaux leurs permettant d'acquérir les outils pour prendre en charge les SDF accompagnés de chiens.

62 http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Les-jeunes-SDF-apprennent-a-eduquer-leurs-chiens-_56121-avd-20101203-59478152_actuLocale.Htm

63 <http://www.fnars.org/index.php/publications-de-la-fnars/2958-guidepersonnesavecchien>

64 <http://www.fnars.org/index.php/journees-detudes/422-journees-detudes/1960-journee-accueil-avec-chien>

65 <http://www.academiechienetcie.fr/spip.php?rubrique39>

Conclusion

Même si le chien est un compagnon permettant d'affronter les difficultés de la rue, il reste un frein à l'insertion, excluant son propriétaire et le marginalisant un peu plus.

Peu de structures d'hébergement adaptées existent.

Des actions visant à faciliter l'insertion des propriétaires de chiens vivant à la rue sont néanmoins mises en place. Le chien, dans ces démarches, est perçu comme un levier. Il s'agit souvent d'initiatives locales liées à l'engagement de professionnels et soutenues par des fondations et des associations, faute de financement public.

Longtemps vécue par les autorités sanitaires et les professionnels du social comme " un effet de mode ", l'acquisition d'un chien par les gens de la rue répond à un besoin " psycho-social " et ne doit plus être ignorée.

Il faut vaincre les réticences des professionnels et modifier les structures d'accueil existantes afin d'accueillir les propriétaires et leurs animaux. Adapter l'existant permettrait d'intégrer ces personnes dans un dispositif de droit commun en ne les stigmatisant pas.

Proposer un accompagnement associant les professionnels du sanitaire et du social à un professionnel du comportement canin est une nécessité.

Il faut également créer des structures innovantes telles que les chenils sociaux, en associant les propriétaires des animaux à leurs créations et à leurs fonctionnements, afin de répondre de façon pertinente à leurs besoins et à les rendre acteurs des ces projets.

Bibliographie

Roman :

AUSTER Paul (1999) *Tombouctou*, Arles, Actes Sud

Ouvrages :

CHOBEAUX François, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La découverte, 2009.

CHOBEAUX François, (1996) *Les Nomades du vide*, Arles, Actes Sud

QUESEMAND ZUCCA Sylvie (2007) *Je vous salis ma rue*, Paris, Editions Stock

SCHULZ Pierre, (2010) *Consolation par le chien*, Paris, Presses Universitaires de France

Travail de recherche :

BLANCHARD

Christophe, *Les jeunes errants brestois et leurs chiens Retour sur un parcours semé d'embûches*, Brest, septembre 2007

http://www.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_errants_Brestois_et_leurs_chiens_C_Blanchard.pdf

(consulté le 30/05/2011)

Entretien

CYRULNIK Boris et Matignon Karine Lou, *Sans les animaux, le monde ne serait pas humain*, Clé.com.

<http://www.cles.com/entretiens/article/sans-les-animaux-le-monde-ne>

(consulté le 30/05/2011)

CYRULNIK Boris et NAU Jean-Yves, *Les animaux de compagnie peuvent être des symptômes de troubles psychiatriques*, Le Monde, 26 septembre 1999

[http://www.lemonde.fr/cgi-](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=17f7bea251aa5657807858d14bb4cf356498a7f4ef7dd148)

[bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=17f7bea251aa5657807858d14bb4cf356498a7f4ef7dd148](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/ARCHIVES/archives.cgi?ID=17f7bea251aa5657807858d14bb4cf356498a7f4ef7dd148) (consulté le 30/05/2011)

Rapports

Michaux Jean-Michel, *Rapport sur l'animal et le citoyen*, Paris, Ministère de l'Agriculture et de la pêche, Ministère de l'Agriculture, mai 1995.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/954085500/index.shtml>

(consulté le 30/05/2011)

Articles

-AZIZ Germaine, *Compagnons d'une chienne de vie*, Libération, 26 décembre 1994

<http://www.liberation.fr/vous/0101124788-compagnons-d-une-chienne-de-vie>

(consulté le 30/05/2011)

-CHAMPAGNE Aurélie, *Pour les SDF du Fleuron, c'est « jamais sans mon chien »* rue89.com, 9 février 2011

<http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/02/09/pour-les-sdf-du-fleuron-cest-jamais-sans-mon-chien-189004>

(consulté le 30/05/2011)

-CHAMPAGNE Aurélie, *Pour un SDF, le chien est un ami, une protection et des emmerdes*, rue89.com, 22 janvier 2011

<http://www.rue89.com/francis-a-paris/2011/01/22/pour-un-sdf-le-chien-est-un-ami-une-protection-et-des-emmerdes-186898>

(consulté le 30/05/2011)

-JOSSE Charles, *Les jeunes SDF apprennent à éduquer leurs chiens*, Ouest-France, 3 décembre 2010

http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Les-jeunes-SDF-apprennent-a-eduquer-leurs-chiens-_56121-avd-20101203-59478152_actuLocale.Htm

(consulté le 30/05/2011)

-NORRITO Gaspard, *Voyou ne quitte pas son maître SDF*, Ouest-France, 27 février 2009

http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Voyou-ne-quitte-pas-son-maitre-SDF-_8620-840833_actu.Html

(consulté le 30/05/2011)

-LOSSENT Frédéric, *Le chien, un compagnon pour l'insertion ?*, le canardsocial.com, 11 avril 2011

-LOUIS Christophe, *Une action innovante : la maraude cynophile*, les enfants du canal.fr, 14 mai 2009

<http://lesenfantsducanal.fr/spip.php?article38>

(consulté le 30/05/2011)

-TYMEN Cathy, *Un squat indigne les riverains de la rue Palestine*, Le télégramme.com, 17 décembre 2010

http://www.letelegramme.com/fil_region/fil_bretagne/quimper-29-un-squat-indigne-les-riverains-de-la-rue-palestine-17-12-2010-1151491.php

(consulté le 30/05/2011)

Sites institutionnels

-L'académie chien et compagnie

<http://www.academiechienetcie.fr/spip.php?rubrique39>

(consulté le 30/05/2011)

-Croquettes du coeur

<http://croquettesducoeur.com/>

(consulté le 30/05/2011)

-Fondation 30 millions d'amis.fr, *Le Fleuron, péniche du cœur*, 2011

<http://www.30millionsdamis.fr/la-fondation/nos-actions/protger-les-animaux/le-fleuron-peniche-du-coeur/le-fleuron-peniche-du-coeur.html>

(consulté le 30/05/2011)

-Fondation Brigitte Bardot

<http://www.fondationbrigittebardot.fr/site/france.php?Id=378#ancreA>

(consulté le 30/05/2011)

-Fondation A & P SOMMER

<http://www.fondation-apsommer.org/fr/index.php>

(consulté le 30/05/2011)

-FNARS

<http://www.fnars.org/index.php/publications-de-la-fnars/2958-guidepersonnesavecchien>

(consulté le 30/05/2011)

<http://www.fnars.org/index.php/journees-detudes/422-journees-detudes/1960-journee-accueil-avec-chien>

(consulté le 30/05/2011)

-Gamelles pleines

<http://www.gamellespleines.fr/>

(consulté le 30/05/2011)

-Nantesmétropole.fr, *La Maison Coluche*, 30 novembre 2009

http://www.nantesmetropole.fr/actualite/l-actualite-thematique/la-maison-coluche-logement-et-habitat-26093.kjsp?RH=ART_HABITAT

(consulté le 30/05/2011)

-Soigner l'Animal pour Aider l'Homme

<http://sapah.vet-alfort.fr/>

(consulté le 30/05/2011)

-Union Nationale des CCAS

<http://www.unccas.org/banque/default.asp?id=1042>

(consulté le 30/05/2011)

-Vétérinaires Pour tous

<http://vptfrance.e-monsite.com/>

(consulté le 30/05/2011)

Projets institutionnels

-Dr SIMON Nathalie et Centre Saint-Benoît (Nantes), *Le chien, un compagnon pour l'insertion, Ou comment faire évoluer nos représentations et nos interventions ?*,

-Sauvegarde 56/CHRS Mosaik, *Projet d'expérimentation et d'évaluation auprès des personnes sans hébergement accompagnées de chien(s) à Lorient En vue de faciliter leur accès à un hébergement*, juillet 2009.

Annexes

Annexe 1 :

Le chien, un compagnon pour l'insertion ?



A gauche, le Docteur Nathalie Simon, vétérinaire comportementaliste, engagée dans une démarche expérimentale en Loire-Atlantique.

Pour les personnes SDF, le chien est-il un obstacle pour l'insertion ? Une expérience, en cours depuis deux ans en Loire-Atlantique, cherche à démontrer le contraire. Une vétérinaire comportementaliste et un travailleur social du centre Saint-Benoit à Nantes développent un programme où l'animal est un levier dans le parcours d'insertion, de la rue au logement. Ces « pionniers » aimeraient voir leur démarche se généraliser.

Les chiens, les personnes en errance et les travailleurs sociaux, c'est un peu... je t'aime, moi non plus. « *Quoiqu'il arrive, le chien est un compagnon fidèle quand on est à la rue : c'est le compagnon de la solitude, de la galère et le protecteur aussi. Mais pour sortir de la rue, c'est également, bien souvent, la croix et la bannière* », reconnaît Thierry Pastou, chef de service au Centre Saint Benoit à Nantes. Dans la région, quelques établissements proposent une prise en charge de personnes SDF accompagnées de leur animal, mais l'offre est très restreinte et difficile à gérer. Aboiements, hygiène, incompatibilités d'humeur : dans les CHR, ce n'est pas l'ambiance « 30 millions d'amis » tous les jours...

Priorité à la relation homme-animal

Et si on s'y prenait autrement ? Au lieu de réfléchir à des lieux adaptés au monde canin, il y aurait une autre approche à explorer : la relation entre l'homme et l'animal. C'est le cœur de l'expérience montée par Thierry Pastou, le travailleur social, et le Docteur Nathalie Simon, vétérinaire comportementaliste installée dans la région nantaise. Ces deux-là se connaissent depuis la fin des années 90 via Vétérinaire pour tous. Une association qui permet, sous condition de ressources, d'améliorer la santé des quatre pattes sans ruiner leurs propriétaires. Pour aller plus loin dans leurs préoccupations canines, les deux professionnels ont reçu le soutien de la fondation Sommer qui s'intéresse justement à la relation entre l'homme et l'animal. En 2008, une première enveloppe de 5 000 euros a permis de lancer l'expérience « le chien, compagnon pour l'insertion » au niveau du Centre Saint-Benoit. Puis une dotation de 23 000 euros est venue élargir le travail à des partenaires de l'urgence et de l'insertion de Nantes et de Loire-Atlantique.

Le chien, au cœur de l'évaluation sociale

Concrètement, un premier rendez-vous est calé en présence de la vétérinaire, du travailleur social et de la personne accompagnée de son animal. Et c'est un peu comme une évaluation sociale : « *je regarde comment le chien se comporte, s'il aboie, comment il circule, s'il est bien traité*, confie Nathalie Simon. *On questionne sans entrer dans le jugement pour s'intéresser à l'histoire, à la chronologie de la relation. Et on ne joue pas au psychologue amateur, on ne se contente pas d'approximations, on entre dans le détail.* » Cette première rencontre permet de détecter s'il a un obstacle majeur au parcours d'insertion. Sur une

trentaine de situations, une seule a révélé une trop grande agressivité chez l'animal qui était victime de maltraitance. Un constat incompatible avec une démarche d'accès au logement.

Sonore, mais pas agressif

Nathalie Simon cherche toujours à aller au delà des apparences : « *dans certains cas, un chien peut avoir des phobies sociales qui posent problème en hébergement collectif mais pas dans un appartement.* » Elle accompagne en ce moment une jeune femme dont le chien se montrait un peu sonore de prime abord. « *Il n'était pas agressif mais il avait du coffre. En fait, il n'était tout simplement pas rassuré en présence d'autres personnes et d'autres animaux. Mais j'ai vu qu'il était sociable et très « gourmand », on a travaillé ensemble et aujourd'hui ils vivent dans un appartement où tout se passe bien.* »

Travailler sur la mauvaise image des chiens de la rue

Très visibles et parfois bruyants, les chiens des sans abris ont une mauvaise image dans l'imaginaire collectif. Selon Thierry Pastou, qui cherche à arrondir les angles auprès de ses homologues, cette réputation n'est pas méritée : « *il y a ce cliché qui veut que les chiens qui se trouvent dans la rue sont des chiens dangereux. Or ils sont plutôt sociables, habitués à être dans l'espace public. Mais, c'est vrai qu'en arrivant dans un logement, il peut y avoir des soucis avec le voisinage et des dégradations si ce n'est pas bien préparé.* » Alors, pour faciliter le changement de lieu et de mode de vie, la vétérinaire cultive une approche positive.

Sortir du modèle dominant-dominé

Elle balaye d'emblée la logique du « chef de meute » qui n'envisage les rapports que sous l'angle du dominant-dominé : « *ça ne marche pas, le chien ne comprend pas, le maître devient prétentieux mais il n'est pas entendu. Du coup, ça génère de l'agressivité, on est dans la maltraitance, personne n'avance et ça alimente le regard négatif que peut avoir la société à leur égard.* » Parmi les conseils donnés, éviter le regard « hiérarchisant et menaçant » ou bannir « *les punitions avec des coups et des cris* ». Et puis, la comportementaliste travaille aussi sur la séparation. « *C'est indispensable de pouvoir laisser son compagnon seul pendant qu'on va au boulot ou que l'on fait des démarches.* » A ce jour, plusieurs personnes suivies ont ainsi retrouvé un travail tout en acceptant de laisser leur chien pendant la journée au domicile.

Un nouvel outil de médiation

Avec le programme « le chien, compagnon pour l'insertion », les professionnels pensent avoir trouvé un nouveau levier d'action pour l'accompagnement social. « *Très souvent, les personnes parlent d'elles mêmes à travers l'animal. C'est un véritable outil de médiation, une nouvelle voie qu'on n'avait pas explorée,* » insiste Thierry Pastou. « *C'est un point d'accroche très fort,* confirme Nathalie Simon. *Et on voit bien que les gens qui fonctionnent bien avec un chien, fonctionnent bien avec les gens aussi.* » Manifestement, l'expérience produit des effets sur l'accès au logement, mais aussi sur le projet professionnel, la santé et globalement l'insertion sociale.

Bientôt une formation ?

Aujourd'hui, la « véto » et l' « éduc » planchent sur une formation qui serait destinée aux travailleurs sociaux. Sur 10 jours, entre la théorie et la pratique, elle permettrait aux acteurs de l'urgence sociale d'acquérir eux mêmes les outils pour prendre en charge les SDF accompagnés de chiens. Avant que ce projet ne soit concrétisé, l'expérimentation se poursuit avec cette double idée : « *on obtient des résultats hyper rapidement en quelques heures... Et ce n'est pas très coûteux : pour 200 à 300 euros, on fait un travail pertinent* », avance Nathalie Simon. Son collègue Thierry Pastou souhaiterait qu'il y ait à l'avenir une prise en charge financière dans le droit commun : « *quand on est au RSA, on peut avoir une aide pour le permis de conduire. Pourquoi pas un forfait pour l'accompagnement vers l'insertion avec le chien ?* » **Frédéric Lossent Article publié le : 11 avril 2011 « Le canars social.com »**

Annexe 2

Le chien, un compagnon pour l'insertion

Ou comment faire évoluer nos représentations et nos interventions ?

Programme réalisé par le Centre Saint-Benoît (Nantes) et Dr Nathalie Simon

1- ORIGINE ET TYPOLOGIE DU PROJET

Pour les intervenants sociaux et éducateurs spécialisés, l'arrivée du chien dans la vie des personnes Sans Domicile Fixe n'est plus un phénomène en marge de la problématique d'accueil des personnes sans logement. La présence du chien demeure une source d'exclusion supplémentaire pour une population déjà fragilisée.

Par ailleurs notre expérience depuis 1996 sur le foyer de la « Tannerie », où nous avons réalisé un accueil de personnes avec leur chien dans un chenil était de plus en plus problématique :

- Abandon des chiens, changement de propriétaire, maltraitance, trafics en tout genre. Dans l'histoire personnelle des personnes SDF, il est fréquent de trouver des formes de rejets familiaux ou d'abandon. Dans leur rapport au chien, cela peut avoir différentes conséquences, comme un attachement compensateur sur leur animal. Or cet attachement défie nos critères habituels, car il se révèle souvent peu cohérent et pas très solide sur la durée, ce qui amène souvent à des échanges et des abandons de chiens.

Certaines jeunes filles vont développer des comportements de maternage avec des chiens « bébés » qu'elles « changeront » souvent. C'est ainsi qu'elles feront des acquisitions répétées, avec abandon du chiot précédent dès que celui-ci aura un peu grandi (dès 4 à 5 mois).

Par ailleurs, les difficultés réciproques autour de la séparation du chien et de son maître, vécues de part et d'autre comme un abandon, sont fréquentes et posent problème au moment d'un relogement, d'une hospitalisation, d'une recherche de travail.

- Les difficultés de fonctionnement. Le personnel qui a peur des chiens.

- Le chien complexifie le travail. Les personnes ont déjà des difficultés à se laver et à penser à leur hygiène ! Et en cas de soins, hospitalisation pour la personne qui s'occupe du chien ? Qui prend en charge les vaccins, la nourriture ...etc.

La personne en difficulté sociale a déjà beaucoup de mal à gérer son budget. Comment faire, pour rendre plus positive la prise en charge de ce public et ne pas nier leur existence ?

Il était primordial de rechercher des partenaires pour nous accompagner dans cette démarche.

Comment faire pour mieux travailler avec ces personnes et réaliser un véritable accueil ? Quel type d'accompagnement ? De plus, les réponses sociales ne sont pas forcément adaptées aux problématiques d'aujourd'hui. Il faut éviter que la personne s'enfonce dans la marginalité.

C'est pourquoi le projet de collaboration entre des éducateurs spécialisés pour les personnes SDF et un vétérinaire comportementaliste spécialisé en sciences humaines de l'éducation a pris forme.

Notre projet a pour objectif d'accompagner et aider ce public à sortir de la rue sans considérer l'animal comme un facteur supplémentaire d'exclusion. Il est nécessaire de pouvoir leur proposer un accompagnement dans leur démarche d'insertion. Les accompagner dans la gestion de leur chien peut les aider à sortir de la rue et prévenir les comportements maltraitants.

L'approche que nous proposons s'effectue via une formation suivie par différents intervenants et aménageable selon le niveau de l'usager (comportement-éducation canine, évaluation, prévention, perfectionnement, réadaptation).

Les différentes actions de ce projet permettent de prendre la personne là où elle se situe, par des rencontres sur son lieu de vie (à la rue, dans son logement ou directement au sein du centre d'hébergement).

Dans notre démarche l'animal fait partie du processus d'insertion. Il n'est plus considéré comme une contrainte, mais devient un atout potentiel, un levier dans le cadre de l'accompagnement réalisé par les professionnels.

Cette démarche aide également le personnel des structures à élaborer une approche professionnelle, de manière à pouvoir aborder les personnes avec chiens en s'émancipant du travers consistant à s'enfermer dans le rejet systématique. Nourrir la crainte de l'animal quant à ce qu'il est susceptible de commettre ne permet pas d'accueillir avec une attitude bienveillante. C'est pourquoi il semble important que chacun puisse travailler ses propres représentations afin de développer un savoir-faire. Ne pas réaliser/s'interroger sur la présence des chiens, c'est nier la nécessité d'appréhender les individualités dans leur globalité et passer ainsi en partie à côté de notre mission qui est de créer du lien social pour les personnes en difficultés.

La méthode de travail que nous exploitons permet également de garantir l'intégrité des chiens. En intervenant le plus rapidement possible auprès des personnes qui possèdent un animal, nous pouvons éviter beaucoup de déconvenues à l'ensemble des acteurs.

Lorsqu'une personne est prête à prendre un animal, nous devons lui donner les moyens de se prendre en charge et d'aller vers les autres. Si nous refusons la prise en charge avec le chien nous, ne leur permettons pas de progresser. Très souvent ils vivent très mal cette situation de rejet. Le transfert est tellement important, que c'est vécu comme une énième rupture dans leur parcours. Le seul être vivant en qui ils peuvent avoir confiance, et qui ne les trahit jamais c'est leur chien. Le lien est si fort que nous devons impérativement en tenir compte dans notre travail au quotidien. L'animal représente par ailleurs un support facilitant la mise en lien. Les personnes parlent facilement de leur compagnon, tandis qu'il leur est de prime abord difficile de parler d'eux-mêmes.

Toutes les personnes qui sont venues aux évaluations ont toutes annoncé une priorité : leur chien. Ils sont prêts à retourner ou rester à la rue si nous les refusons.

2- DESCRIPTIF DES LIEUX

Ce projet s'articule autour de deux foyers collectifs d'une quarantaine de personnes, d'une maison relais et d'un accueil collectif en maison individuelle :

Foyer Tannerie (48 personnes) : Présence d'éducateurs spécialisés. Chenils en dehors des locaux

Foyer Petit port (45 personnes): Etablissement de stabilisation. Présence d'animaux de basse cour mais système peu adapté en termes de locaux et d'organisation de l'accompagnement.

Service ATOLL : Etablissement de stabilisation proposant un accueil en maison individuelle

Maison Relais : Accueil de personnes âgées sur du long terme.

3- ETUDES EXPLORATOIRES DES SITUATIONS

L'objectif premier est la mise en place d'un outil commun (voir annexe 1) pour récolter les données et les classer pour leur donner du sens. Ceci nous permet d'améliorer nos connaissances sur le parcours des personnes avec leur chien et facilite la lecture pour percevoir les obstacles liés à l'environnement. Cet outil nous permet de détecter les points sur lesquels nous allons nous appuyer, pour valoriser la personne. Il nous aide à détecter très vite les risques pour les autres, le personnel, mais également les risques sanitaires.

Notre objectif est d'aller chercher chez la personne les points forts qui facilite le travail avec son chien et qui peuvent l'aider à progresser dans son parcours d'insertion. A l'inverse cela peut mettre également en évidence les points qui auront beaucoup de mal à se mettre en place dans le temps, voire jamais pour certaines situations. Il faut éviter les dépenses d'énergie et d'argent inutiles.

Exemple : Si le chien détruit son box (voir photo) quand le maître s'absente, il est préférable d'agir avant que la personne puisse accéder à un logement. Cette méthode permet de pointer au propriétaire le problème et de l'aider à faire progresser son chien positivement. Pour l'institution c'est un moyen de prévenir et d'éviter les dépenses pour remettre en état les logements.

Nous pouvons repérer si le chien est véritablement favorable à la personne, s'il n'est pas mal traité. Ce travail pluridisciplinaire nous aide à ne pas partir sur des a priori, des préjugés. Le suivi est facilité par la connaissance des points qu'il faut au mieux faire progresser ou tout du moins empêcher de dériver.

Cette méthode ouvre de nouvelles portes pour les professionnels du social qui n'ose pas par méconnaissance travailler avec ce public. Elle montre également que la personne **peut progresser grâce à son chien.**

En annexe 2, dans les tableaux 1 et 2, on trouve des synthèses de situations observées à partir des commentaires des éducateurs et de la vétérinaire comportementaliste.

Situations rencontrées sur le foyer Tannerie

Situations sur le service ATOLL

4- TEMOIGNAGES SALARIES ET RESIDENTS

Éléments positifs vis-à-vis de l'éducateur.

- Le vétérinaire sert de tiers. Il donne des conseils que l'éducateur peut rappeler tout au long du séjour.
- L'évaluation sur le modèle tel que proposé par le Dr Simon Nathalie est accessible à tous et de ce fait rassure l'ensemble des professionnels de l'établissement.
Cela permet de déterminer le travail éducatif qu'il reste à faire et également de détecter les difficultés, donc de mettre en place des actions concrètes pour mieux accompagner la personne avec son chien.
- Médiation
Utiliser le chien pour pouvoir faire passer des messages éducatifs aux personnes.

Évaluer la capacité à mettre en place un projet d'insertion pour les personnes. Ce travail nous donne des éléments objectifs qui doivent permettre aux éducateurs d'affirmer et de travailler les différentes orientations.

Éléments positifs vis-à-vis du propriétaire du chien.

- Faire valoir à la personne que l'animal n'est un frein à son insertion que s'il ne prend pas en compte les difficultés spécifiques que la possession d'un animal engendre, que ces difficultés sont contournables.
- Valorisation de la personne à travers le comportement bien traitant qu'il a adopté vis-à-vis de son chien.
- Valoriser le fait que l'animal ait besoin de la personne, qu'elle est digne de confiance.
- Aborder les problèmes de violence par le biais de l'animal.
- Valorisation du savoir-faire de la personne auprès du groupe des résidents, effet d'émulation auprès des autres propriétaires.
- Contourner les pudeurs, ou incapacités, des personnes à prendre soin d'elles-mêmes en faisant valoir que c'est également pour le bien du chien (se poser, se reposer, avoir un endroit repéré...)
- Aborder la loi, la responsabilité que sous-tend le fait d'être propriétaire de l'animal.
- Protéger la collectivité au cas où la personne ne maîtriserait pas suffisamment un animal potentiellement dangereux.

5- ET LE CHIEN !!

Le chien « compagnon » est le plus favorable pour maintenir la personne « debout » au niveau personnel et pour lui permettre de communiquer avec d'autres personnes. Le chien est aussi un excellent compagnon de route et c'est dans ce rôle qu'il est lui-même le plus heureux.

Considérer le binôme maître-chien à part entière est important. Lorsqu'on met en valeur la fidélité indéfectible d'un chien bien traité, il devient un véritable personnage. Le chien est alors un compagnon de route quand le propriétaire est encore dans une situation intermédiaire, puis un compagnon d'insertion quand le propriétaire commence à rétablir des liens avec l'organisation de notre société (notamment le logement, voire le travail).

Le chien « compagnon d'insertion » peut capter l'attention favorable d'un entourage, d'un voisinage si le propriétaire parvient à développer un comportement adapté avec son animal, à rendre visible une relation sympathique avec lui, à induire un attachement des autres à la situation montrée. À l'inverse, le rejet de l'environnement social peut devenir rapide ou même immédiat, lorsque le chien n'a pas la possibilité de montrer de tels comportements avec son propriétaire : chien mal soigné, maltraité (négligence et/ou violence), peureux, agressif, excité, incohérent, rebelle ou trop soumis (suite de dressage coercitif). Le chien devient alors un obstacle à l'insertion.

Pour une insertion, quoi faire du chien lorsqu'il doit apprendre à rester sans son maître « compagnon » ?

Contrairement à beaucoup de familles avec chien qui laissent leur animal seul une bonne partie de la journée, le chien compagnon de la personne SDF vit tout le temps avec son maître et cela lui va très bien. Les difficultés commencent quand il faut apprendre au chien à rester seul lorsque la personne SDF va reprendre des activités de travail, de réinsertion, un logement etc... Les échecs sont nombreux à ce moment car le chien n'intègre pas cette situation naturellement. Cette étape doit être absolument travaillée de manière paisible pour ne surtout pas déclencher d'anxiété persistante chez le chien, ni chez la personne. Il faut procéder par étapes afin de s'assurer que le chien garde confiance dans les situations d'apprentissages et que le propriétaire du chien ne soit pas déstabilisé par le fait « d'abandonner » son chien même provisoirement. Il est totalement contre indiqué d'assimiler les comportements liés à la séparation du maître SDF et du chien avec un problème de hiérarchisation, ce qui est une interprétation trop souvent faite par des éducateurs ou comportementalistes canins.

La relation du chien avec son maître SDF est à la fois teintée d'exclusivité au niveau de l'attachement et de diversification sociale du fait des croisements multiples et de la vie en groupe fréquente. Le chien est bien socialisé aux humains s'il n'a pas été brutalisé. Toutefois, il est important de comprendre que la socialisation du chien avec les humains et sa capacité affective ne l'empêcheront pas de développer certains types d'agressivité dans certaines situations. L'agressivité dite « territoriale » qui se manifeste dans des situations de « garde » est assez fréquente et pose un vrai problème aux intervenants sociaux.

Les comportements de garde du chien sont en général souhaités, voire renforcés par le maître, d'où un risque d'agression majoré pour les personnes qui s'approchent sans être acceptés par le propriétaire du chien. Le chien est susceptible de décliner de manière variable des comportements de protection de lui-même, de son maître, du périmètre, des affaires personnelles. Ces comportements ne sont pas forcément de nature pathologique, c'est leur expression qui peut poser problème. Leur évaluation complète et détaillée est donc indispensable, notamment dans leurs variations dans le temps et dans les environnements traversés.

Il y a danger dans le renforcement au mordant et dans le renforcement des comportements de garde et de protection.

Le chien subit souvent de la part de son maître des pratiques éducatives peu cohérentes, instables et souvent brutales. Le modèle d'éducation-dressage canin préconisé en France depuis quelques années a mis en valeur la notion de dominance induisant de manière « autorisée » l'usage du rapport de force. Ainsi, le chien devient objet de soumission, et subit de ce fait des situations de maltraitance ou de perversité. Ce phénomène n'est bien sûr pas l'apanage de la personne SDF seulement, mais dans son cas la violence sur le chien se voit dans la rue. Il s'agit d'une évolution grandissante qu'il est important de ne pas accepter, et encore moins de favoriser, car le résultat de telles pratiques pour des personnes en difficultés éducatives, est de renforcer les exigences et les comportements répressifs à l'égard d'autrui. Par ailleurs, les personnes en difficulté dans leur rapport à l'obéissance, ont tendance à comprendre plus facilement les punitions à effet immédiat, violentes et proportionnelles à la faute, que celles qui demandent un peu de réflexion et de temps. Il est donc essentiel de développer des principes éducatifs amicaux et positifs, d'autant plus pour les personnes SDF et leurs chiens.

La méthode que nous explorons permet entre autres, de décoder et d'objectiver les paramètres cités ci-dessus.

Elle permet également de parler de la santé :

- **Mieux anticiper les contagions** de parasites (puces, gale, teigne, vers...)
- **Prévenir, amoindrir ou circonscrire certains actes nuisibles pour la santé de l'animal.**
- **Permettre au propriétaire de mieux percevoir les signes émis par l'animal** (fatigue, agressivité, apathie...), l'aider à s'engager dans une démarche de traitement.

6- Perspectives (selon les lieux)

Les lieux

Chenil accueil de jour, chambre équipée pour l'accueil des chiens, ouverture de logements pouvant accueillir des animaux.

Aménager le parcours dans les lieux selon le type d'habitat, par rapport à la présence du chien et son évolution. Mais c'est aussi aménager le parcours d'insertion. On évalue les capacités d'ajustement de la personne avec son chien et les conditions pour qu'elle puisse progresser par elle-même, vers une insertion sociale, un logement, un travail.

Conclusion

L'évaluation permet d'éviter d'être global ou approximatif.

Toute personne peut participer, récolter les informations. La personne est en capacité d'écrire elle-même et de comprendre la démarche. De manière à prescrire des orientations pour l'objectif d'insertion, pour la progression de la personne et préserver un parcours respectueux du chien. Il est important d'avoir un référent capable de donner du sens. Seules des personnes formées en intervention éducative et dans l'usage de cet outil, peuvent faire la synthèse et donner du sens aux informations récoltées.

Nous avons trouvé tous les cas de figure et chaque situation apporte une explication, enrichie et s'intègre à la procédure que nous proposons.

Pour 2010 il serait important d'obtenir des moyens supplémentaires pour approfondir les capacités de la procédure et son utilisation par l'ensemble des acteurs. Cela pourrait aboutir à la création d'un outil pouvant être utilisé par l'ensemble du personnel des centres. Tout en sachant qu'il faudra avoir un référent formé pour l'utilisation de la procédure, mais surtout pour la partie canine.

- Notre travail serait réellement pertinent si les personnes arrivent à terme à se poser toutes les questions nécessaires à l'acquisition de leur animal.

- Ce travail permet de mieux prendre en compte l'animal dans l'environnement des personnes SDF et développer les possibilités d'orientation. C'est-à-dire permettre à d'autres établissements de faire également de l'accueil dans des logements, en boxes ou chenils, pour faciliter l'adaptation du chien lors de la réinsertion du propriétaire.

- Il permet de donner des conseils adaptés aux éducateurs et aux intervenants sociaux pour avoir la confiance de l'animal rapidement.

- Il valorise les expériences avec les personnes.

L'ensemble de ces données met bien en évidence l'utilité d'une évaluation du chien, comme de la relation du propriétaire avec son chien, pour vérifier les atouts et les handicaps dans un but d'insertion.

Annexe

- Annexe 1 : Deux exemples de documents remplis au cours du séjour de la personne avec son chien, par le vétérinaire après la première évaluation et par l'éducateur au cours du séjour, ainsi que par le propriétaire dans le cas de Gara (pour une partie du document.)

Le chien, compagnon pour l'insertion

Le 16 Février 2009

Centre Saint Benoit, foyer de la Tannerie, Nantes

Entretien avec

Propriétaire de chien : Mr M.

Éducateur du centre : Mr B. Philippe

Vétérinaire comportementaliste : Mme SIMON Nathalie

Pour le chien Voyou, Border Collie

Longe bleue 5 m laissée en cadeau pour promener le chien

1. ONTOSYSTEME (chien)

Chien mâle non castré de 4 ans

Pure race

Observation de Voyou

- bon état général
- attentif
- joyeux
- vif
- intéressant
- fidèle à son maître
- forte intelligence des situations sociales
- aime bien tout le monde, humains et chiens
- docilité
- confiant
- accepte très bien les manipulations
- capable d'être calme ou joueur aux bons moments
- pas peureux

Description des comportements de Voyou

- parfois trop vif, « fofou », surtout en extérieur où il peut traverser la route
- « confond les voitures et les moutons »
- Ecoute très bien
- « guette » (vigilant, sans pathologie), repère tout à l'avance
- S'adapte à tout
- Se faufile si Mr M. a bu et n'est pas dans son état normal
- Capable de défendre son maître, l'a fait une fois alors que Mr M. dormait et qu'un voleur s'était approché. Voyou a pincé la main qui voulait prendre les affaires à Mr M.
- Connait son box au centre de la Tannerie, y reste sans problème, fait confiance, pas difficile, accepte facilement d'attendre
- Jeux : avec autres chiens sans problème, court après les bâtons

2. CHRONOSYSTEME DE M

2.1. Connaissances de Mr M sur le chien en général

Mr M. connaît les chiens depuis toujours

2.2. Expériences antérieures de Mr M. avec d'autres chiens

Le père de Mr M. avait des chiens de chasse : 2 pointers, 2 courants, 2 rabatteurs

Mr M. préfère le chien de berger, car plus fidèle et calcule mieux les choses

2.3. Conditions qui prévalaient lors de l'acquisition de Voyou

Achat chez Liopé, chiot âgé de 2 mois et demi

Coup de foudre sur chiot en vitrine

Achat 300 € (Mr M. venait de gagner au tiercé)

A choisi un mâle ne voulant pas de portée, car Mr M. n'aime pas les gens qui se désistent pour des chiots

A l'arrivée du chiot, Mr M. était en logement collectif, n'a eu aucun problème

2.4. Etapes de vie de Mr M.

Problème avec l'alcool annoncé d'emblée par Mr M.

2.5. Histoire des réponses de Mr M., face aux comportements du chien

Problème assez important avec l'alcoolisme, qui a emmené plusieurs fois Mr M. à l'hôpital et le chien à la SPA

Voyou est connu de la SPA qui le garde en attendant sa sortie, donne en plus des croquettes et pas d'amende

3. CHRONOSYSTEME de Voyou

3.1. Caractéristiques d'espèce, aptitudes de races

Border Collie : Petit chien de berger, utilisé le plus souvent pour conduire et ramasser les troupeaux de mouton

Comportement en général vigilant, peu agressif, peu gardien, très motivé pour l'action et la course dans les espaces, peu aboyeur, très motivé pour se rendre utile

3.2. Période d'élevage, avant 2 mois

- inconnue (achat magasin)

3.3 Stades de développement et de vie du chien

- pas de problème significatif

4. MICROSYSTEME

4.1. Composition de la famille éventuelle

Mr M. est seul

4.2. Caractéristiques de l'environnement disponible

- Voyou est un vrai personnage, un compagnon de route et de vie pour Mr M. Il lui est indispensable.

4.2. Activités de Mr M. en fonction de l'environnement (disponible ou pas)

- Mr M. aime promener son chien partout
- Ne détache pas facilement le chien de peur qu'il ne fasse pas attention aux voitures, le promène en laisse (corde de 1.50m)

4.3. Conduites de Mr M. face au chien

- respectueuse
- aime vraiment son chien
- capable de se priver pour lui (peut être pas de la boisson ?)
- se rend compte que son chien a besoin de lui

4.3.1. Qualité des soins

véto : Dr Hallopé Nantes

traité aux antiparasitaires : frontline , vermifuge (2/ an)

Mr M. aime bien s'occuper de la santé de son chien

Il signale que le chien tousse en courant

4.3.2. Qualité de la communication

- bonne

4.3.3. Utilisation du chien

- soutien complet et naturel entre le chien et Mr M.

4.3.4. Manière de jouer

- jeux avec bois
- jeux avec autres chiens

4.3.5. Attitudes à l'égard du chien

- normale

4.3.6. Pratiques éducatives

- normale

- le chien comprend tout à l'avance, pas besoin de lui expliquer, ni même de lui demander

4.4. Perception du chien par Mr M.

- fier de son chien

- aspect sympathique de la relation

5. MESOSYSTEME

Rien de significatif

Difficulté pour trouver un hébergement en cours de saison estivale.

L'animal vient étayer Alain sur un plan identitaire. Il donne une forte valence au fait d'être le maître du chien, à la fois en valorisant le fait que celui-ci soit bien éduqué, mais également en soulignant son rôle de propriétaire. Il donne une autre visibilité sociale à sa situation de cette manière. Il vient au foyer pour que le chien se repose, pas parce qu'il est sdf.

En période de rue, l'animal est garant de la sécurité de son maître. Mr M. étant vieillissant, il est clair que la vie dans la rue serait beaucoup plus risquée s'il n'avait pas l'animal. Le chien parvient à déceler les changements d'humeur de son maître liés à ses alcoolisations. Le chien se tient à distance physique et se montre méfiant, Mr.M pouvant se montrer physiquement violent.

Ce biais comportemental est une piste de travail pour notre accompagnement.

Le chien, compagnon pour l'insertion

Le 13 Mai 2009

Centre Saint Benoit, foyer de la Tannerie, Nantes

Entretien avec

Propriétaire de chien : Mr G. Julien

Educateur du centre : Mr M.Maelig

Vétérinaire comportementaliste : Mme SIMON Nathalie

Pour le chien GARA

1. ONTOSYSTEME (chien)

Chien mâle non castré, âgé de 18 mois,
type berger feu et noir, poil court

Annoncé comme un croisement de beaucerons (père et mère), avec des origines différentes, toutes connues par Julien, rottweiler berger malinois, doberman...
Sur carte d'identification, la race notée est **x** beauceron.

Lorsque j'ai fait remarqué à Julien que le chien ne ressemblait pas vraiment au beauceron (noir avec un peu de feu, alors que Gara est à l'inverse dans sa couleur) et que le sigle « x » risquait d'amener des ennuis avec la police municipale (car cela peut vouloir dire qu'une autre race comme le rottweiler de catégorie 2 est dans le croisement), Julien a réagi vivement et de manière très obstinée. Il a dit que son chien était de père beauceron, de mère beauceron et que son chien, c'était son chien, et qu'il n'était pas question de changer quoi que ce soit dans ses origines, qu'il connaissait son grand père, son arrière grand père, que c'étaient tous des chiens de la rue.

Observation de GARA

- A mon arrivée, les chiens ont eu un comportement de garde au portail, Gara est le premier à s'interposer, Rosca arrive ensuite en alliance.

Une fois que Lorsque Julien demande à Gara d'arrêter, le chien obtempère, mais toutefois reste présent et se met un peu en travers quand on rentre comme pour vérifier que tout va vraiment bien. Gara ne manifeste pas d'agressivité, mais on le sent près à intervenir si un problème se pose avec Julien. Après quelques minutes dans le jardin, les chiens ne s'occupent plus de nous.

Description des comportements de GARA par Julien

Les conduites problématiques de Gara sont mise en avant car c'était ce qui avait motivé le RV. Il semblerait que tant que le problème du chien n'avait pas fait l'objet de plaintes du voisinage (passage de la police municipale / plusieurs plaintes il y a 2 mois, puis rien depuis), Julien reculait devant l'entretien (à vérifier)

Gara aboie ++, quand il est dehors et que Julien n'est pas là et aucun autre humain non plus. Si quelqu'un d'autre est là, Gara n'aboie pas. En fait le

règlement du logement obligeant les propriétaires de chiens à attacher leur chien aux niches de la dépendance lorsqu'ils s'en vont. Or Gara aboie lorsqu'il est attaché.

Depuis les plaintes du voisinage, Julien met le chien en muselière en plus de l'attache. Gara arrache sa muselière, s'arrache la truffe. Julien ne peut donc pas partir pour la journée. Or le problème se complique avec les moyens de transport qui ne permettent pas de revenir ou de partir en milieu de journée.

Gara détruit quand on le laisse seul dans la maison. Les destructions sont relativement importantes au niveau des pourtours de portes.

Si les deux chiens (Gara et Rosca) sont dans la maison, il y a moins de risque de destruction (à vérifier).

Si Gara est dehors et Julien dedans, le chien gratte la porte pour entrer, cherche à ouvrir, aboie, s'il sait que Julien est à l'intérieur.

Si Gara est dedans attaché, il aboie pour être détaché.

Si Gara est en liberté dans le jardin et Mr absent, Gara aboie au portail, ne s'arrête pas, charge le portail.

Lors du passage d'une voisine avec un petit bichon, il aboie sur le chien de passage au portail.

Si une personne (quelle qu'elle soit) est présente, il n'aboie pas.

Si d'autres chiens sont présents, il aboie quand même.

Gara peut être agressif avec les autres chiens. Il ne partage pas les jouets et les os avec les mâles. Avec Louison OK. Avec Rosca, il y a eu des bagarres, mais Julien et Gaétan gèrent plutôt bien l'interdit avec leurs chiens.

Gara n'aime pas la bagarre des humains, il saute si quelqu'un est menaçant. S'il y a un chamaillage, il court dessus. Il pince les gens. Il peut mordre si la main est levée.

Gara accepte la laisse avec Julien, mais tire dessus +

Il ne se laisserait pas emmener par quelqu'un.

Il n'aboie plus devant les magasins quand Julien est entré à l'intérieur.

Gara est habitué à se promener beaucoup.

2. CHRONOSYSTEME DE Julien

Dans cette partie Julien a pu répondre lui-même à une bonne partie des questions posées.

(à compléter, car le RV en groupe rendait difficile les questions plus personnelles et Julien n'était pas forcément coopérant pour livrer ce jour là la réalité de son vécu)

Julien dit qu'il s'est retrouvé à la rue parce qu'il a eu un retrait de permis et a perdu son boulot de ce fait.

Julien a été en squatt avec le père de Gara. Ils ont été séparés 1 semaine et le père a rejeté le chiot. (Apparemment, Julien n'a gardé que Gara, à vérifier si besoin)

J'ai su dès le début de l'entretien que Julien comptait partir avant 1 mois du logement de Vertou car il semblerait qu'il a une opportunité de logement à venir. Il est bien conscient du problème posé par les aboiements de Gara. Il voudrait bien essayer un collier à la citronnelle.

J'ai signalé que le problème des destructions serait à prendre en compte car les frais seraient à sa charge dans le nouveau logement et que Gara aurait probablement des difficultés à s'adapter à rester seul en appartement.

2.1. Connaissances de Julien sur le chien en général

- *de ce qu'est un chien* : OUI
- *de ce qu'il peut faire* : OUI
- *de ce qu'il peut comprendre* : OUI
- *de ce qu'il peut devenir* : OUI

Commentaire de Maelig : c'est-à-dire, préciser

2.2. Expériences antérieures de Julien avec d'autres chiens

- *enfance* : OUI avec les parents
- *par la suite* : OUI avec des amis

2.3. Conditions qui prévalaient lors de l'acquisition de Gara par Julien

- *Motivation pour l'acquisition, objectifs* : OUI car je voulais toujours un chien
- *Déroulement de l'acquisition, motivations, espoirs* : Par un ami à Noel

- *description du propriétaire précédent ?*

- *Arrivée du chien, organisation de M en rapport avec ce nouveau compagnon*

J'ai dû m'adapter par rapport à Gara quand il était petit, puis il s'est habitué par rapport à moi.

2.4. Etapes de vie de Julien

- *avec des chiens en général*

Avec les parents et en côtoyant des amis

- *avec ce chien*

Dès que je l'ai eu à 2 mois, en maison puis à la rue

- *sans chien*

Je travaillais en campagne et vivait seul à la maison

2.5. Histoire des réponses de Julien, face aux comportements du chien

- Identifier les « situations clés » appartenant au quotidien de M avec le chien (2 ou 3 en général, plus si besoin), considérées par M comme favorables ou défavorables.
- Les numéroter, obtenir de M une description la plus détaillée possible des interactions entre lui et son chien.
- Reclasser par numéro de situation-clé (si besoin et si possible), reconstituer dans le sens chronologique autant que possible

1 : Le câlin du matin : dès que je me réveille, il vient me voir et me fais un câlin, je trouve cela agréable

2 : La sortie dehors dans le jardin : Il est tout excité quand je le sors et quand je joue avec lui et avec ses jeux, c'est agréable

3 : Sa gamelle : pareil, il est tout content de manger. Il remue beaucoup la queue, c'est agréable mais cela pourrait se calmer un peu

4 : Il essaye tout le temps de monter sur le canapé et le fauteuil, c'est désagréable. Je lui dis tout le temps mais il essaye quand même.

5 : Il reste souvent à côté de moi, il ne veut pas rester seul, c'est bien des fois, mais c'est un peu pesant

3. CHRONOSYSTEME de Gara

3.1. Caractéristiques d'espèce, aptitudes de races

Chien de berger avec des aptitudes de garde assez marquées

Généalogie de Gaara : (écrit avec 2 a ?)

Grand-mère : KOURVA (labrador croisée)

Grand père : CHEPA (Berger belge croisé)

.....Père : JIGMONE (Beauceron croisé, 5 races)

Mère : BENJI (berger croisée, 4 à 5 races)

3.2. Période d'élevage, avant 2 mois (à compléter aussi)

- conditions d'élevage du chiot (avant 2 mois) : lieux, types de relations susceptibles de servir de référence

Sevrage chez le maître pendant 2 mois. Je l'ai vu pour le choisir. La mère des chiots est restée avec le petits pour le sevrage.

3.3 Stades de développement et de vie du chien

- conditions de vie du C après 2 mois, si le chien a été acquis plus tard ou adulte
à 2 mois après le sevrage

- *nature et organisation de l'environnement physique (espace utilisé, logement ?, approvisionnement en nourriture ?...)*
- *conditions de l'environnement social : personnes concernées, nature et qualité des interactions intra ou interspécifiques, affectives, sociales*

avant à la maison à la campagne, puis en squatt en ville.

Il adore les gens que je côtoie, il leur fait la fête quand il les voit

4. MICROSYSTEME

4.1. Composition de la famille éventuelle

4.2. Caractéristiques de l'environnement disponible

- *influence des milieux de vie actuels*
- *influence des milieux de vie précédents*
- *projet d'un autre milieu de vie ?, description de ce qui est souhaité par M, **comment il intègre le chien dans son projet ?***

1 : J'ai du m'adapter dans l'environnement où je vis à chaque fois que ma situation changeait (maison puis squatt)

2 : Je voudrais trouver un logement puis un travail et après pouvoir être en campagne car je trouve cela mieux pour le chien

4.2. Activités de Julien en fonction de l'environnement (disponible ou pas)

- *sans Chien*

Je pars en ville sans Gara, pour faire les papiers et pour les endroits où le chien est interdit (discothèque)

- *avec Chien : sorties, promenades, où, comment ?, le chien est-il un plus ou une contrainte (quand, pourquoi ?)*

Promener en ville ou au parc, sans contrainte

Plusieurs blocages existent par rapport au chien :

- Problème de bus trop rares à Vertou

Proxitan doit être prévenu 1 semaine à l'avance

Pour chercher du boulot, cela ne facilite pas

- Problème d'aboiements (depuis tout petit, Gara aboie en l'absence de Julien)
- Problème de destructions dans un sens ou dans l'autre (intérieur, extérieur) pour rejoindre Julien

4.3. Conduites de Julien face au chien

Julien obtient de Gara une bonne obéissance sauf pour le mettre à distance de lui, où là le chien ne répond plus, semble paniquer assez vite, et s'il se fait

« engueuler » pour rester même à 5 m, il subit , se soumet, mais bouge quand même pour se rapprocher.

Lors des conflits entre chien, Julien parvient à empêcher son chien d'intervenir
« Bouge toi » et le chien se pousse

4.3.1. Qualité des soins

- *nourriture, boisson*

Il mange le matin et le soir. Il a tout le temps de l'eau

- *couchage*

Sur sa couverture, près de moi dans la chambre

- *protection des intempéries*

Le porche dehors

- *soins médicaux ou chirurgicaux de prévention (identification, vaccination, stérilisation ?)*

Oui effectué sauf stérilisation refusée

- *soins médicaux ou chirurgicaux thérapeutiques*

Non, pas de problème particulier

4.3.2. Qualité de la communication

- *usage de mots, de phrases, lesquels,*

Efficace semble t'il pour obtenir du chien qu'il respecte les situations relationnelles.

« Pose ta tête » s'il fait sa crête par rapport à d'autres chiens

« Pose ton cul »

« Assis »

« Dépêche toi » quand il n'obéit pas

« Couche toi »

« Pas bouger », « Bouge pas »

Pas très efficace par rapport aux situations de gestion du chien dans l'environnement.

« Pas de connerie » je reviens

« Tu te tais »

- *ton de voix*

Assez fort car il est têtu

- *recherche de compréhension réciproque*

De temps en temps

4.3.3. Utilisation du chien

- *Recherche de comportements affectifs*

Oui, envers moi et les autres

- *Recherche de comportements de jeux*

Oui, il me ramène sa balle

- *Recherche de compagnon de balade*

Oui, il va vers le portail pour partir

- Recherche de comportements de garde, de protection (de qui, de quoi ?) :
défense

Aboie quand il voit quelqu'un près du portail

- Recherche de puissance, de mordant : potentiel dissuasif ? attaque
souhaitée ?

Non

4.3.4. Manière de jouer

- Chamaillage

Oui

- Rapport d'objet

Oui avec ses jouets (corde, balles)

- Attaque d'objet, d'autres animaux, d'autres personnes

Non

4.3.5. Attitudes à l'égard du chien

- recherche de proximité

Oui

- recherche de dépendance

Oui

- recherche de distancement

Non

- rejet

Non

- brutalité réalisée ou feinte (selon les situations)
etc...

Non

- exigences

Un peu

- tolérance

Oui

4.3.6. Pratiques éducatives

- recherche d'obéissance : comment ?

Oui, par le ton de voix et des exercices

- principes utilisés ? (s'il y en a d'identifiable)

- transferts du vécu de M sur C

En fonction de ce que j'ai connu avec les chiens

4.4. Perception du chien par M

- Ressenti de ce que le chien lui apporte

- *De ce que le chien représente pour lui,*
Une bonne compagnie

- *De l'image qu'il donne*
- *aux autres personnes SDF*

Une bonne image

Et ils ont des chiens dehors (Maelig : que veux tu dire ?)

- *aux personnes accompagnantes sociales*

Bien

- *aux personnes accompagnantes éducatives*

Bien

- *aux personnes « contrôlantes » (police...)*

Moyen

- *aux personnes non SDF, rencontrées ou croisées dans la rue*

Bien

- *à la société en général*

Bien

Gara est « son » chien et fait complètement partie de sa vie. Il n'envisage pas de ne pas l'avoir avec lui. Il dort avec lui et s'inquiète dès que le chien n'est pas avec lui.

5. MESOSYSTEME

Caractéristiques et influence du milieu dans lequel vit M, des milieux dans lesquels il a vécu :

- *Contraintes*

Logement, transport

- *Contrôles*

- *Consignes, obligations*

- *Rejets, refus*

- *Isolement, solitude*

En campagne sans transport

- *Regroupements, types de lieux, types de personnes côtoyées, autres chiens*

En squatt quelques temps

1^{er} COMPTE-RENDU DE PROJET :
« Le chien, un compagnon pour l'insertion »
(Réalisé en date du 29/06/2009 et mis à jour le
31/08/2009)

I _ EVALUATION DES VISITES COMPORTEMENT (réalisées en présence de Mme SIMON, les maîtres, leurs chiens et le Référent Social des services de stabilisation « ATOLLS » et maison relais « AUTRES RIVES ») :

_ Lieux d'intervention :

- maison individuelle (dite de stabilisation) avec jardin privatif mise en co-location sis Les Pégers en Vertou.
- Ensemble pavillonnaire semi collectif géré par la maison relais situé à Basse-Goulaine

_ Bénéficiaires :

- Julien G. et son chien Gaara (croisé beauceron, labrador, berger belge,...)
- Gaëtan D. et ses deux chiens Poska (berger groenendael croisé border collie) et Louison (beauceronne croisée malinois)
- Christian G. et son chien Lousken (labrador)

Appréciation personnelle (Référent Social M.M.) de l'évolution du comportement des maîtres et des chiens dans le cadre des quatre interventions de Mme SIMON réalisées les 13, 28 Mai, 24 Juin et 9 juillet 2009 :

Mr G. Julien et Gaara :

Les débuts ont été assez difficiles concernant l'attitude de mr G. à l'égard de l'intervention de mme SIMON.

Ce n'est pas vraiment par choix que Julien a accepté cet accompagnement mais par obligation en raison du comportement de Gaara et des conséquences (plaintes des voisins , visite de la police municipale dues aux aboiements incessants + dégradations de la maison durant l'absence du maître)

Celui-ci, dès lors du premier entretien, s'est montré assez obstiné et sur la défensive concernant les divers conseils pédagogiques apportés par Mme SIMON (en particulier pour apprendre au chien à supporter la séparation avec son maître et accepter les autres chiens mâles)

. Mr G. insistait alors sur le fait qu'il connaît son chien mieux que personne et même un professionnel. Il mettait en avant le fait que Gaara pourrait difficilement changer puisque lui-même pense avoir fait tout ce qu'il fallait.

Enfin, au fil des exercices démontrés au préalable par Mme SIMON, l'attitude de Julien s'est améliorée. On a pu constater lors de la dernière rencontre qu'il était plus à l'écoute et disposé lui-même à reprendre les exercices

avec son chien pendant et après les séances. En parallèle, les résultats positifs sur Gaara sont assez significatifs, surtout au niveau des aboiements. Le chien appréhende moins l'absence de son maître.

Il reste encore le problème relationnel avec les autres chiens et en l'occurrence avec celui du colocataire (agressions + blessures) qui ont nécessité deux interventions chez le vétérinaire.

La mise à disposition d'un collier anti-aboiement à jet de citronnelle, plutôt efficace sur Gaara, a aussi permis à Mr G. d'être davantage convaincu sur la pertinence de l'aide apportée par Mme SIMON.

En conclusion, Mr G. demande lui-même à ce jour que les visites comportement perdurent pour poursuivre le travail commencé et lui faciliter à terme l'accès à un appartement autonome (logement de droit commun) avec son chien et y résider sans ennui.

Mr D. Gaëtan et ses deux chiens Poska et Louison:

Rapidement après l'admission au sein du logement de stabilisation, fin Avril 2009, la proposition des services de Mme SIMON a été faite auprès de Gaëtan. Ce dernier s'est montré vivement intéressé, au départ dans le principal but de faire un bilan sur l'état de santé de ses deux chiens et sur leur comportement d'un point de vue général.

En accord avec Simon, nous avons pu faire remarquer à Gaëtan qu'il n'y avait pas de problème majeur concernant ses deux chiens.

Poska est un jeune mâle plutôt docile et qui paraît en bonne santé.

Il adopte un comportement de garde de manière dissuasive mais ne démontre pas d'agressivité envers les personnes et les chiens. C'est un chien qui tolère plutôt facilement l'absence de son maître, il aboie peu.

Poska obéit volontiers à Gaëtan ce qui s'explique selon lui par une relation de confiance réciproque. Il précise avoir toujours préféré la méthode douce, tout en étant ferme le cas échéant. Mme SIMON et moi-même avons effectivement pu constater que Gaëtan faisait preuve d'humour en s'adressant à ses chiens et semble être lucide de ce qu'il fait avec eux.

Louison, jeune femelle de +6 mois, est très joueuse et malicieuse. Elle est plutôt sociable avec les personnes et les autres chiens (même avec Gaara qu'elle ne craint pas.). Elle est beaucoup dans l'imitation de Poska (jeux, comportement de garde, aboiements, obéissance aux ordres de Gaëtan, ...). J'ai perçu une relation fusionnelle entre Poska et Louison ce qui pourrait expliquer sa peur et ses aboiements plus soutenus lors de leur séparation.

Les seules véritables difficultés rencontrées par Gaëtan, selon ses dires, c'est le fait que ses deux chiens tirent fortement sur la laisse en promenade et que Louison mange sa laisse lorsqu'elle est au point d'attache.

Mme Simon a donc commencé à travailler avec les deux chiens à ce niveau, avec la participation active de Gaëtan, qui s'est montré intéressé pour chacune des interventions. Il souhaite donc que l'intervention de Mme SIMON continue.

Mr G. Christian et son chien Lousken :

L'intervention, la seule pour le moment, de Mme SIMON auprès de Mr G. et son chien s'est faite dans un contexte particulier. De fait, en raison de l'indifférence

de mr concernant certaines obligations envers son chien et nos rappels à l'ordre, notre direction avait au départ décidé de retirer le chien. Finalement, un compromis a pu être décidé entre le service et mr, soit l'intervention régulière et obligatoire de mme SIMON pour aider celui-ci à surmonter quelques difficultés évidentes pour s'en occuper correctement.

Au début de l'entretien, mr était tendu et sur la défensive lors de l'énonciation par le responsable de service des divers constats qui ont amenés cette décision d'accompagnement spécifique (chien errant toute la journée sur le lieu de vie, rares promenades en dehors du site, multiples crottes sur tout le site que mr ramasse rarement, problèmes de voisinage pour cette dernière raison, ... , chien non attaché et que certaines personnes appréhendent puisque saute systématiquement sur les gens qui entrent sur le site).

Au départ du responsable de service et les remontrances finies, monsieur fut plus ouvert pour s'entretenir avec mme SIMON et répondre sans retenue à ses diverses questions.

En conclusion, mr semble admettre difficilement l'autorité et nie les difficultés qu'il rencontre avec son chien. Mme SIMON lui a fait comprendre implicitement que son travail consistait à l'aider pour mieux gérer son chien au quotidien, en apportant des solutions à titre de conseil (sans donner des leçons).

Monsieur GARDES reste à ce jour intéressé pour une nouvelle rencontre avec mme SIMON.

Remarque : l'évaluation personnelle des usagers concernant l'intervention de mme SIMON n'a pu être réellement restituée en raison de la difficulté que rencontre ce public à poser les choses par écrit et même à les expliciter oralement. Néanmoins, j'ai construit l'évaluation précédente en tenant compte de leur opinion et leur attitude.

II _ EVALUATION DES OUTILS MIS EN PLACE (via MME SIMON):

L'aide financière de vétérinaire pour tous :

- aspect positif / intérêt :

L'orientation vers vétérinaire pour tous s'est réalisée rapidement par mme SIMON et la prise en charge financière (partielle) s'est concrétisée facilement en tenant compte de la situation financière du bénéficiaire (concernant notamment des actes de soins vétérinaires, la réalisation des vaccinations et d'identification des chiens).

- les limites :

L'aide financière de vétérinaire pour tous ne résout pas le problème de financement pour les maîtres sans aucunes ressources et qui ne peuvent donc même pas prendre en charge une partie des actes de soins vétérinaires

L'aide financière de la fondation SOMMER :

- aspect positif / intérêt :

La fondation SOMMER a permis de financer intégralement quelques achats nécessaires au bien-être des chiens (produits antiparasitaires, vermifuges, compléments alimentaires, ...).

- les limites :
RAS

L'intervention de mme SIMON au domicile:*

- aspect positif / intérêt :

Cette démarche de pouvoir réaliser les visites comportement directement sur le lieu de vie s'avère être à mon sens très bénéfique.

De fait, les résidents rencontrent véritablement des difficultés de mobilité qui sont en l'occurrence, dans les cas présentés, justifiées par l'absence de moyen de locomotion (possibles avec leurs chiens).

D'autre part, il me semble que le travail réalisé par mme SIMON sera plus efficace au sein même des repères connus des maitres et leurs chiens pour pouvoir répondre particulièrement au projet de sortie du service stabilisation (soit l'accès au logement autonome ou accompagné). Les exercices travaillés avec mme SIMON devraient à terme faciliter l'accès au logement de droit commun et permettre l'occupation d'un logement de façon pérenne (soit en respectant les conditions requises par tout bailleur et notamment le respect du voisinage, le bon entretien du logement).

- les limites :
RAS

Annexe 3

Projet d'expérimentation et d'évaluation auprès des personnes sans hébergement accompagnées de chien(s) à Lorient En vue de faciliter leur accès à un hébergement

Sauvegarde 56

CHRS Mosaik

3 rue Jean Lagarde

56100 Lorient

Sommaire

Sommaire	2
FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET	2
Introduction	4
1) Une démarche partenariale concertée	4
2) Genèse du projet : Le CHRS Mosaik	4
I. Le public cible.....	6
1) Le public du CHRS Mosaik.....	6
2) La notion d'errance.....	7
3) Place et rôle de l'animal auprès de la personne	8
4) L'accompagnement possible auprès des personnes.....	9
II. L'expérimentation	11
1) Un lieu spécifique : l'Accueil de Jour	11
Quelques chiffres de l'Accueil de Jour.....	12
2) Objectifs de l'action.....	12
3) Moyens à mettre en œuvre	12
4) Modalités d'intervention.....	13

FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Le 17 juillet 2009

L'Association : Sauvegarde 56 – SOS Accueil

27 rue belle fontaine – 56100 LORIENT

Tel : 02 97 64 76 76 fax : 02 97 64 76 77

Directeur de l'établissement : Patrick GAUDIN

Responsable du projet : Loïc de l'ESTOURBEILLON

Chef de service – CHRS Mosaïk

Titre du projet : Projet d'expérimentation et d'évaluation auprès des personnes sans hébergement accompagnées de chien(s) en vue de faciliter leur accès à un hébergement

Principal objectif : évaluer au travers d'une expérimentation la faisabilité et la nécessité d'ouvrir un lieu d'accueil à la journée pour les chiens des personnes hébergées en CHRS : exemple la création d'un « chenil social »

Principales réalisations envisagées :

- Travaux d'Adaptation de la cour de l'Accueil de Jour du CCAS
- Prise en charge financière des frais liés à l'entretien de l'animal (vétérinaire, alimentaire...)
- Action d'éducation canine

Populations cibles :

Personnes en errance accompagnées de chiens

Lieu d'intervention

Accueil de jour, rue Kergoise – Lorient

Introduction

Ce dossier a pour vocation de présenter un projet d'expérimentation et d'évaluation, phase incontournable, en vue de la création d'un chenil social.

1) Une démarche partenariale concertée

En collaboration avec le CCAS de Lorient via l'équipe de l'Accueil de Jour, le Service d'Accueil d'Urgence et de Coordination, le CHRS Robelin, le CHRS SAFRAN, l'Ecole Chiens Guides Aveugles, le Service Environnement de la Ville de Lorient, le CARRUD, le service de la fourrière de la ville de Lorient, Le Bureau Accès Logement, le Service ALT, la Police Municipale, nous avons souhaité, compte tenu du manque avéré de réponses adaptées en matière de logement pour les personnes sans domicile fixe accompagnées de chiens, réfléchir sur les moyens adéquats pour leur permettre d'accéder aux dispositifs d'hébergement existants.

« A l'heure qu'il est la société n'a pas saisi l'enjeu exact de la place occupée par l'animal dans la vie des « exclus ». Elle se contente de vagues « lieux communs » sur le réconfort moral apporté par l'animal. Si le réconfort existe, il n'empêche que l'animal est également une source aggravante de marginalisation car, comme vous le savez, peu de lieux d'accueil acceptent les maîtres et leurs animaux »⁶⁶.

2) Genèse du projet : Le CHRS Mosaïk

Depuis 12 ans, nous accueillons au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Mosaïk, des jeunes hommes de 18 à 25 ans en rupture familiale, en voie de marginalisation. Ces jeunes sont en demande d'un hébergement et d'accompagnement.

La spécificité de ce Centre ne s'arrête pas à la population accueillie, compte tenu de la tranche d'âge, mais aussi aux modalités d'hébergement qui sont atypiques : Projet considéré comme innovant à sa création, nous avons souhaité « jouer » à la fois sur la diversité et le degré de contraintes lié au choix du « toit » dans une perspective d'évolution et de valorisation. Les jeunes pouvaient être hébergés en chambres d'hôtel, en chambres en Foyer de Jeunes Travailleurs ou en studios, et bénéficier parallèlement d'un lieu de vie ouvert à la journée ; le but était de diminuer les contraintes tout en préservant un cadre pour le respect de soi, des autres et de l'environnement.

66 C. BLANCHARD, Sociologue. Thèse de sociologie, « Les errants Brestois et leurs chiens »

Dès l'ouverture de la structure, nous avons fait le choix d'accueillir ce «couple » un peu atypique qu'étaient le jeune et son chien ou plutôt ses chiens, mais les diverses expériences vécues nous ont amenés à arrêter cette modalité d'accueil : appartements détruits, plaintes du voisinage, insécurité pour le personnel et déficit de mobilisation pour l'insertion. Nous avons donc fait le choix de façon institutionnelle de ne plus accueillir d'animaux. Cela a eu pour conséquence qu'une partie de la population qui pouvait être jusqu'à lors prise en charge n'a plus accès à l'aide sociale à l'hébergement du fait de la présence de l'animal.

Il nous incombait donc d'imaginer d'autres moyens pour répondre à notre première mission qu'est l'accueil des jeunes de 18 à 25 ans en voie de marginalisation sur le pays de Lorient et principalement les «jeunes et leurs chiens ».

Cependant cette problématique ne s'arrête pas à cette tranche d'âge ; en effet, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Robelin doit aussi faire face à cette situation malgré les deux places dans le chenil situé dans la cours de l'établissement. L'implantation de la structure au cœur même d'un quartier urbain engendre des nuisances sonores : aboiements dus en grande partie à la séparation d'avec le maître. Tant que ce problème de comportement ne sera pas résolu, la prise en charge s'avère impossible.

Les personnes en errance accompagnées de chiens ne peuvent faire valoir leur droit à l'aide sociale à l'hébergement, ne s'autorisant plus à aller vers le SAUC. De fait ces personnes qui relèveraient d'un accompagnement social type CHRS se voient réorientées, par défaut, vers des organismes tels que le Bureau Accès Logement (BAL) afin d'accéder directement à un logement autonome dans le parc privé. Cependant dans ces conditions si l'accès à un logement autonome peut être envisagé, la question du maintien risque de se poser rapidement.

Si notre première mission est l'insertion par le logement, la présence de l'animal est vécue aujourd'hui comme un frein à l'accès à un logement d'urgence ou temporaire mais aussi perçu pour beaucoup comme un frein à l'insertion. En effet, dans notre logique d'accompagnement, nous prenons difficilement en considération leur réalité, c'est à dire leur rapport affectif et complexe avec leur animal.

En effet l'animal qui aura vécu jusqu'à lors en symbiose avec son maître, ne supportant pas ou peu la séparation, l'absence de ce dernier, ayant l'habitude d'une certaine liberté avec un comportement de chien de meute, n'acceptera que difficilement son nouveau mode de vie. Il est donc impératif d'accompagner en amont

ce couple « maître chien » dans un changement de fonctionnement relationnel afin d'éviter toute dégradation et toute nuisance de l'animal.

I. Le public cible

1) Le public du CHRS Mosaik

Au cours de ces douze années d'exercice, nous avons accueilli environ 850 jeunes morbihannais, pour la plupart avec des histoires de vie complexes, en errance depuis plusieurs années, à la fois physique et psychique.

Ces jeunes adultes ou grands adolescents ont besoin d'un soutien et d'une écoute importante. L'adolescence qui n'a de cesse de se prolonger est le temps du questionnement des valeurs, des repères et met le jeune en « errance », en exil intérieur. C'est un moment où il doit pouvoir se tromper, s'essayer et recommencer et pour ces jeunes à la marge, la société peut être perçue comme profondément exigeante.

Comment aider ceux qui le souhaitent à sortir de cette marginalité qui les entraîne progressivement hors du cadre que la société valide et soutient, pour les amener progressivement vers ce que la société a fixé, quand nous prenons difficilement en considération leur réalité, c'est à dire leur rapport affectif et complexe avec leur animal, dans notre logique d'accompagnement.

2) La notion d'errance

En 1998, un résidant sur trois hébergé en Centre d'Hébergement avait moins de 20 ans. Ces jeunes « désaffiliés », comme les nomme le sociologue Robert CASTEL, cumulent souvent des difficultés (ruptures familiales, échec scolaire, pas ou peu de qualification professionnelle, problème de dépendance, troubles psychologiques...). Cette jeunesse, à travers ses parcours chaotiques, en vient à être pensée comme le miroir des maux de la société actuelle.

Le « jeune errant » aurait rompu, selon Robert CASTEL, le « pacte social » et serait devenu au fil des années, comme le vagabond au Moyen Age, l'ennemi de l'ordre public, celui qui « déshabite » le monde.

Le sociologue, dans son ouvrage, dissocie la notion d'exclusion qu'il définira comme quelque chose d'immobile qui va désigner un état de privation de ce qu'il appellera la « désaffiliation », c'est à dire l'aboutissement du processus, l'effritement progressif du lien social : « la condition faite à ceux qui sont « out » dépend toujours de la condition de ceux qui sont « in ».

En rejetant tout accompagnement social, toute institution sociale, ils font émerger leur souffrance et traduisent leur difficulté à faire face à une société qu'ils ne comprennent pas et ils ne perçoivent pas leur place. Ils semblent vivre au quotidien avec ce « mal être » profond qui les conduit à fuir, à se fuir, à nous fuir et paradoxalement ces « jeunes en errance » n'ont de cesse par leur comportement de provoquer pour interpeller.

Notre approche rejoint celle de Patrice PATTEGAY (cf. « jeunes en errance : définir, mesurer, décrire » rapport pour l'observateur national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2000) pour qui l'errance est une notion complexe qui permet de désigner les formes les plus multiples de précarité ou d'instabilité.

Quel que soit le nom que nous leur donnons, ils ont à notre sens un dénominateur commun qu'est leur « errance psychique » et une désocialisation, certes à des degrés différents, qui les coupe de toute réalité et projection quel que soit leur niveau d'insertion.

Dans ce contexte, l'association « jeune et chien » est perçue comme source aggravante de la marginalisation et de fait complexifie la notion d'insertion.

Notre société actuelle leur demande, sous couvert de compromis, de faire un choix entre ce à quoi ils aspirent et ce vers quoi la Société aimerait les voir tendre sans pour autant leur donner l'ensemble des outils nécessaires à cette reconstruction.

Ces jeunes qui nous arrivent en rupture familiale, refusent de se confronter aux cadres et refusent toute contrainte, recherchent le plaisir immédiat, et se projettent difficilement, ne s'inscrivant plus dans les normes sociales si minimes soient elles. La confrontation à l'autre est vite insupportable.

Leur seule notion d'altérité se traduit principalement au travers de leur relation à l'animal. Nous devons donc intégrer l'animal dans notre prise en charge, en l'utilisant comme une « porte d'entrée » à la rencontre, préalable incontournable à l'instauration de toute relation d'aide.

3) Place et rôle de l'animal auprès de la personne

Dans la rue, le chien est un auxiliaire important qui permet à son maître de mieux appréhender les rudesses de ce milieu.

Le chien protège et tient chaud. Le chien est une alarme plus qu'une arme. Il ne faut pas surestimer l'agressivité du chien de la rue, celle-ci n'est souvent que

véhiculée par des personnes ne possédant pas d'animaux ou méconnaissant la psychologie canine.

Mis à part quelques exceptions, les chiens de la rue sont tous relativement sociables, habitués à la foule, aux bruits et à la présence constante d'autres chiens dans leur environnement proche. Il est rare qu'ils réagissent aux sollicitations extérieures, surtout si leur maître est à proximité.

La compagnie d'un chien permet aussi d'émerger de l'anonymat du bitume. Il est aussi un réconfort affectif, il permet notamment aux maîtres souvent très jeunes de compenser des manques affectifs évidents liés à des ruptures sociales et familiales parfois profondes.

Chez les jeunes errants, la relation entretenue avec leur chien est de l'ordre de la paternité symbolique.

D'après F. CHOBEAUX, alors que la rupture qui les a conduits dans la rue apparaît souvent « être liée à une immaturité affective les ayant empêchés de construire une identité sociale et autonome », il est intéressant de noter l'investissement total qu'ils mettent dans leurs animaux.

Pour eux, les chiens sont de véritables substituts d'enfants. Maternés et « éduqués » comme tels, les animaux permettent aux propriétaires n'ayant pas forcément connu dans leur propre histoire l'enfance heureuse qu'ils auraient désiré vivre, de tester leur capacité de pédagogue.

Du coup ce « compagnonnage » est valorisant. L'animal est dépendant du maître, le maître est « responsable » d'une vie. Cette dépendance de l'animal entraîne un double sentiment de domination et de responsabilité, propice à l'affirmation de soi et à la construction de l'ego.

La possession d'un chien est une bouée de secours permettant d'éviter de glisser trop en avant. Etre reconnu « responsable d'une vie », c'est tout simplement être reconnu, c'est acquérir et éprouver sa valeur d'être humain.

Le chien peut aussi être le « souffre douleur » quand le rapport à l'autre devient trop oppressant aussi bien que le « doudou » quand l'environnement est trop insécurisant affectivement et la réponse à la violence vécue.

4) L'accompagnement possible auprès des personnes

Les nouveaux et les anciens « nomades du bitume » sont bien plus les produits et les victimes d'un affaiblissement des liens sociaux et de fragilisations familiales,

que les acteurs et les créateurs conscients et responsables d'un « nouveau style de vie ». Leurs uniques espérances semblent se résumer pour beaucoup d'entre eux à la figure du chien qui leur sert souvent de support rhétorique à une misanthropie constamment claironnée : « Je ne fais confiance qu'à mon chien car je sais qu'il ne me trahira jamais ! », « Les chiens valent mieux que la plupart des hommes »...

Le chien est avant tout un support analogique, commode pour parler de soi-même. L'animal offre au groupe un support identitaire fort, débouchant sur une conscience collective et revendicative très forte, les jeunes errants avec leurs chiens, sont en perte de socialisation, mais pas des naufragés.

En accompagnant ces jeunes dans leur réalité, nous devons pouvoir leur permettre de se tromper, de s'essayer, et de recommencer et tous les supports à l'insertion doivent être utilisés : santé, logement, travail.

Si nous favorisons les lieux où ils pourront s'expérimenter en toute sécurité, nous pourrions leur permettre d'accepter le cadre, les règles nécessaires à leur réinsertion.

Avec ou sans chien, l'errance des jeunes demeure un phénomène socialement complexe à appréhender pour les décideurs. La présence du chien à côté de cette population de jeunes en errance n'arrange pas les choses. Même s'il demeure un support moral effectif pour cette population fragilisée, l'animal accentue en effet les stigmatisations dont certains propriétaires précaires sont déjà victimes.

Subissant les brimades symboliques de la société qui leur refuse son assistance, ces « maîtres au rabais » sont tenus pour responsables d'une partie de leurs malheurs. Pour mieux s'intégrer, on leur demande de quitter leur chien, alors que c'est justement leur chien qui leur permet de ne pas se désintégrer.

Avant d'imaginer un lieu d'accueil temporaire à la journée tel qu'un « chenil social » qui permettrait aux personnes de déposer leur animal le temps d'effectuer une démarche administrative ou bien une journée de travail. Il nous est apparu indispensable d'envisager une étape intermédiaire nous permettant d'affiner notre évaluation en la confrontant à la réalité du public, en les inscrivant dans des actions et en les faisant participer à la réflexion et ce au sein même de l'Accueil de Jour du CCAS. Nous avons fait le choix d'aller au devant d'eux et de proposer à ceux qui le souhaitent des temps d'éducation canine et de soins à l'animal en partenariat les vétérinaires du Pays de Lorient. La prise en charge du chien et le travail fait autour de

leur relation à l'animal va nous permettre d'aborder différemment la relation d'aide : créer du lien et de la confiance au travers de l'animal.

Comprendre le fonctionnement du chien en tant que canidé et non en tant que «pote » ; lui redonner sa place et, par conséquent, donner au propriétaire une place de « maître de chien » responsable et acteur dans la vie de son animal. Le chien pourra alors être le vecteur d'une certaine insertion au sein de la société et non stigmaté d'exclusion. Etre le maître du chien sera alors valorisant : avoir un chien ne sera plus source de conflits ou d'exclusion mais d'intégration.

Ce temps d'expérimentation devrait nous permettre d'évaluer l'impact des apports techniques en matière de changement du comportement de l'animal et du fonctionnement de la personne ainsi que la nécessité, compte tenu de l'intérêt tant au niveau de la population qu'au niveau du gain en matière d'accompagnement social, de poursuivre ce travail en créant une structure d'accueil à la journée par exemple.

La finalité étant de permettre aux personnes de régler les problèmes de comportement de leur animal et ainsi envisager un retour vers les lieux d'hébergement. Nous ne visons ici pas seulement l'accès aux lieux d'hébergements temporaires mais à plus long terme, l'accès à un logement autonome pour ceux qui le souhaitent.

II. L'expérimentation

1) Un lieu spécifique : l'Accueil de Jour

L'Accueil de Jour côtoie, du fait de ses missions, l'ensemble des sans-domicile-fixe à Lorient ; les chiens ont déjà accès à la cours du bâtiment, cependant l'infrastructure n'est pas suffisante.

Cette structure, ouverte depuis 1999, est rattachée au CCAS de Lorient. Elle a pour objectifs :

- d'offrir un lieu ressource pour les personnes sans domicile fixe,
- de proposer des prestations de première nécessité telles que se mettre à l'abri, manger, se laver...
- de proposer une offre d'accompagnement visant la stabilisation des situations et la réinsertion des usagers,
- de participer à l'animation, à l'évaluation et à l'évolution des dispositifs d'accueil d'urgence de Lorient.

Quelques chiffres de l'Accueil de Jour

En 2008 : 175 personnes se sont rendues à l'accueil de jour soit 3208 passages.

28% ont moins de 26 ans

26% ont entre 31 et 40 ans

23% ont entre 41 et 50 ans

Une grande partie de ce public peut être accompagné de chiens : une quarantaine de chiens identifiés fréquente tout au long de l'année l'accueil de jour.

2) Objectifs de l'action

- *Evaluer de manière quantitative les besoins* : nombre de chiens, attentes des personnes en matière de logement
- *Associer les usagers à la réflexion, les inscrire dans cette dynamique de projet* : participation aux réunions.
- *Qualifier et quantifier les problèmes rencontrés tant au niveau du public qu'au niveau des institutions sociales*
- *Sensibiliser en amont le public accueilli sur la structure* : ce temps d'éducation et d'animation canine doit permettre, par la rencontre qu'il peut provoquer, un support dans la relation d'aide pour l'équipe de l'accueil de jour.
- *Créer du lien afin de les amener progressivement vers les institutions pouvant répondre à leur difficulté*
- *Proposer une prise en charge médicale des chiens*
- *Amorcer un travail de fond ayant pour objet le rétablissement progressif d'un rapport « maître/chien » plus normalisé.*

3) Moyens à mettre en œuvre

- Deux animateurs : éducateurs canins,
- Deux coordinateurs au niveau de l'accueil de jour et des CHRS pour l'accompagnement social,
- Réseau vétérinaires sur le Pays de Lorient pour la prise en charge sanitaire de l'animal,
- Travaux d'aménagement de la cour de l'Accueil de Jour pour l'accueil des chiens : Ce lieu d'accueil ponctuel doit être vécu par les personnes comme agréable et sécurisant pour leurs chiens. Il se doit d'être structuré dans une

visée éducative, l'objectif principal étant de travailler sur la séparation : une zone d'isolement, les boxes, une zone d'attente et une zone de travail.

- **4) Modalités d'intervention**

- Actions d'animation canine et d'éducation : Travailler sur la notion de couple maître/chien, sur la réduction des problèmes de comportement du chien grâce à des temps de mise en situation et partage de connaissance sur le fonctionnement du canidé : 3h une fois par semaine avec les éducateurs canins sur les horaires d'ouverture de l'accueil de jour.

- volontariat
- travail sur l'absence du maître : à vue, hors vue, isolement
- apports techniques de façon progressive, ludique et gratifiante : rappel, travail à distance, rapport à l'objet....
- intervention autour de la santé de l'animal

- Soins vétérinaires : Proposer des visites et des soins adaptés à l'animal compte tenu de ses conditions de vie souvent difficiles et ce auprès de l'ensemble des vétérinaires de Lorient. Un protocole d'intervention sera donc établi entre les différents acteurs.

Cela se ferait sous forme de bons, fiche de liaison entre les éducateurs canins et les vétérinaires sur des tarifs préférentiels validés avec les professionnels :

7- Identification de l'animal : tatouage-pose puce électronique

8- Vaccination de base

9- Soins liés aux parasites (déparasitage externe et interne)

10- Stérilisation de l'animal pour ceux qui le souhaitent

- Apports théoriques sur la législation faits par la police municipale

- Coordination afin de faire du lien entre les actions d'animation et l'accompagnement social.